



Lucien Reymond

# LES CONTREBANDIERS DU RISOUX

1888

*bibliothèque numérique romande*  
*[ebooks-bnr.com](http://ebooks-bnr.com)*

---

## Table des matières

---

CHAPITRE PREMIER AU COIN DU FEU .....	3
CHAPITRE II LE RÉCIT .....	12
CHAPITRE III LA TENTATION .....	19
CHAPITRE IV L'EXPÉDITION.....	29
CHAPITRE V PILATE.....	40
CHAPITRE VI LA MYSTIFICATION .....	46
CHAPITRE VII LA DOUANE.....	50
CHAPITRE VIII L'ÉVASION .....	62
CHAPITRE IX LE COMLOT.....	72
CHAPITRE X LE COMBAT .....	83
CHAPITRE XI LA RENCONTRE .....	90
CHAPITRE XII LES RECHERCHES .....	94
CHAPITRE XIII LES GRANDVALLIERS .....	98
CHAPITRE XIV LE RETOUR .....	102
Ce livre numérique .....	106

# CHAPITRE PREMIER

## AU COIN DU FEU

Au nord et à environ vingt minutes au-dessus du village du Lieu, – dans la pittoresque et mélancolique vallée de Joux, – au milieu de ces sombres forêts de sapins séculaires, ornement de notre Jura, – sur un petit plateau élevé, se trouve le hameau de la Frasse. Ce hameau se compose de huit ou neuf maisons éparses, basses et couvertes en bardeaux, irrégulièrement placées, ayant chacune un jardinet attenant.

Les abords de la plupart de ces habitations sont encombrés de bois de sapin de toutes les formes et destinés à tous les usages : billes, planches brutes, branches et débris divers. Sous l'avant-toit et tout autour des fenêtres sont rangées, pour sécher au soleil, des douves ébauchées de diverses longueurs. Tout annonce que les habitants de ces maisons solitaires consacrent leur temps à la boissellerie. Ce sont eux, en effet, qui, avec leurs confrères des hameaux voisins, exploitent ces beaux bois du Risoux, à la texture si fine et à la veine si régulière. Ils vont dans les foires et les marchés de tout le pays, vendre des *fastes*, des *tines*, des *brantes* et autres

ustensiles, qui ont un cachet particulier et une réputation de fini parfaitement méritée.

Autour de ces maisons se voient quelques champs cultivés ; plus loin s'étendent de beaux et gras pâturages avec leurs chalets, dont l'un entre autres, le *Chalet neuf*, placé sur une éminence, présente assez bien l'aspect d'un vieux manoir féodal dominant toute la contrée. Au-delà des pâturages, l'horizon est limité par une ceinture de forêts, où le vert foncé des sapins se marie agréablement à la teinte plus douce des hêtres et des noisetiers.

C'est dans l'une des maisons de ce hameau, celle de Jacques Dulce, que le lecteur voudra bien se transporter en imagination.

Le mois de novembre touchait à sa fin. Le beau temps s'était prolongé plus tard qu'à l'ordinaire ; mais, vers le soir du jour où commence notre récit, la température avait subitement baissé. Le froid commençait à faire sentir qu'il n'avait pas perdu ses droits, et que l'hiver allait apparaître. Dans la chambre de ménage, les habitants se groupaient grelottants autour d'un poêle de fer, dans lequel des copeaux secs alimentaient une flamme pétillante. La mère Dulce avait pris son rouet et l'avait rapproché du bienfaisant foyer. Tout en faisant tourner activement la roue, elle causait avec un homme d'un âge avancé. C'était René, un bon voisin, qui venait fumer sa pipe et passer la veillée avec la famille.

Une troisième personne allait et venait dans la pièce : une jeune fille de vingt-trois ans environ, de taille moyenne, de tournure fine et élégante. Elle paraissait préoccupée ; sa mère ne remarquait pas les soins que, sans en avoir l'air, elle donnait à sa toilette. Elle s'approchait fréquemment de la fenêtre, et s'arrêtait un instant à écouter, comme si elle eût at-

tendu quelqu'un. Enfin, croyant percevoir un léger bruit, elle écarta quelque peu le rideau. La nuit était fort sombre ; néanmoins, la jeune fille aperçut une forme humaine qui s'approchait de la maison : laissant retomber l'étoffe, elle prit son tricot et vint s'asseoir auprès du poêle. Un pas lourd résonna bientôt dans le corridor, et un jeune homme entra. Il était âgé de vingt-quatre ans, de taille moyenne, avec les cheveux châtain, la moustache brune et l'œil intelligent. Il était vêtu d'un habit de milaine grise, et coiffé d'une casquette en drap bleu.

Après avoir salué tout le monde, il embrassa tendrement la jeune fille, en disant : « Bonsoir, Henriette ! »

— Bonsoir, Charles ! Je ne t'attendais pas aujourd'hui, répondit la jeune fille en rougissant.

Le jeune homme s'assit à côté d'elle, et se joignit à la conversation ; bientôt arriva le père Dulce, qui venait de pourvoir aux soins de son bétail. C'était un homme trapu, d'une cinquantaine d'années, à la chevelure grisonnante.

— Voici l'hiver, dit-il ; les *manteaux* (contrevents de la cheminée) ont le son de la neige : il en va tomber cette fois.

— Il fera bon temps, ajouta le vieux voisin. Il faut que l'hiver se fasse. C'est mauvais pour les montagnes quand il ne tombe pas de neige. C'est aussi le moment qu'il vienne une bonne *crachée* pour *déjourer*<sup>1</sup> les bois. À propos, avez-vous été voir les mises du Risoux ?

---

<sup>1</sup> Vieux mot patois *dédzorâ*, qui signifie sortir les bois de la forêt.

— Non, répondit le père Dulce ; j'ai l'intention d'y aller un de ces jours, pour voir quelques plantes senotes<sup>2</sup>. On dit qu'il y en a de belles de marquées à la Grande Combe. Mais avez-vous entendu dire que les Bourguignons ont de nouveau commis un délit au chemin du Creux des Roses ?

Tout en disant cela, Jacques Dulce s'était placé à califourchon sur son banchet (banc d'âne), et, armé d'un couteau à deux mains, s'était mis à l'ouvrage. Un étranger, moins habitué que ses hôtes à voir ce travail, aurait remarqué la rapidité avec laquelle les douves passaient dans les mains du boisselier, et avec quelle habileté il maniait ses outils.

— Ils sont enragés, ces Bourguignons ! reprit René ; c'est le cinquième délit depuis quinze jours. Je ne comprends pas ce que font les gardes-forestiers.

— Probablement on surveille leur service. Quand ils ont passé de jour, les délits se commettent de nuit ; et quand ils font leurs patrouilles de nuit, les délits ont lieu le jour. Peut-être aussi redoutent-ils de rencontrer les délinquants : ceux-ci viennent par troupes et armés ; il paraît qu'on aurait bien à faire de les attaquer.

— C'est vrai, dit le voisin ; mais les gardes devraient aller en nombre suffisant, et n'en pas finir qu'ils n'aient terrassé un ou deux de ces voleurs et pris leurs attelages, comme l'ont fait ceux des autres districts.

---

<sup>2</sup> Terme employé par les boisseliers pour désigner une plante de sapin rouge, dont la direction des faisceaux fibreux la rend propre à être fendue et débitée en douves.

Charles Lionnet (c'était le nom du jeune homme) n'avait encore pris qu'une part indirecte à la discussion ; le bras passé autour de la taille de la jeune fille, il lui parlait confidentiellement de leurs projets d'avenir. Ils devaient publier leurs bans de mariage le dimanche suivant. La noce aurait lieu la semaine de Noël : la cérémonie se célébrerait au Sentier, et, si le temps était beau, on irait dîner à l'Abbaye, en faisant le tour du charmant lac de Joux, si bleu en été et si blanc en hiver. Pour faire face aux dépenses et se procurer l'argent nécessaire pour acheter de jolies choses à sa fiancée, Charles avait un projet. On offrait un salaire élevé à tout individu qui se chargerait de transporter un ballot de marchandises et de le rendre à destination sur territoire français.

— Mais, objectait timidement Henriette, il y a de grands dangers : si tu étais pris !

— Ne crains rien, répondit le jeune homme ; il paraît qu'on passe facilement. Un grand nombre de jeunes gens des environs ont pris part à ces expéditions ; ils sont toujours revenus sans accident. On exagère beaucoup les dangers de la contrebande.

L'entretien continua quelque temps encore sur le même sujet. Neuf heures venaient de sonner. Un bruit de pas se fit entendre ; bientôt on entendit frapper à la porte, et on vit entrer un homme de quarante-cinq ans à peu près, de taille élevée, grêle et sec, à la figure mince et aux traits accentués. Ses cheveux et sa barbe noire étaient en désordre ; son accent et son costume annonçaient un habitant de la Franche-Comté. Il portait une blouse bleue, vêtement rare à cette époque, et en usage seulement de l'autre côté de la frontière. Il était coiffé d'un grand chapeau de feutre noir, à fond bas et

à larges ailes. Il portait en sautoir une ficelle à laquelle étaient passés des rouleaux de tabac.

— Ah ! c'est vous, Pilate, dit Dulce en reconnaissant le nouveau-venu. En même temps il lui avança une chaise, d'un air moitié prévenant, moitié défiant. Vous êtes en retard ce soir ?

— Un peu, répondit ce dernier : retenu au village, j'ai désiré me chauffer et allumer la pipe en passant.

Sans avoir l'air de remarquer qu'on trouvait sa présence insolite, il sortit de sa poche un *brûlot*, l'alluma et se mit à causer avec une grande volubilité.

— N'avez-vous pas peur d'être pris avec ce tabac ? lui demanda le vieux René.

— Il n'y a rien à risquer ; les douaniers ne sont pas toujours là, répondit celui-ci.

— Cependant, reprit le voisin, il y a souvent des contrebandiers pris ; plusieurs ont payé cher la fantaisie de passer la frontière avec des ballots. Témoin celui qui, l'an passé, a été conduit à Arbois : sa famille a dû engager tout son patrimoine pour le racheter. Je crois que les hommes qui restent chez eux, à leur ouvrage journalier, gagnent plus que ceux qui ont la malheureuse idée de braver les lois du pays.

— Ah ! bah ! reprit Pilate, pourquoi cette douane qui affame le peuple et empêche les pauvres gens de gagner leur vie ? La contrebande est un métier parfaitement honnête et très lucratif. Il n'y a que les imbéciles qui se laissent prendre ; il est toujours facile de s'en tirer. Tout en menant gaie vie, on réalise de beaux bénéfices avec moins de peine et de dangers que les gens ne le croient.



— Eh bien, René, je dis que vous avez raison, réplique Dulce. « Tout métier qui fait peur à son maître ne vaut rien. » Dans ma jeunesse, j'ai porté quelques ballots, mais j'y ai bien vite renoncé. J'ai vu tout de suite que non seulement il n'y a rien à gagner, mais que c'est une source de démoralisation et de débauche. Ce métier entraîne il la paresse et à tous les vices ; l'argent qu'on y gagne ne profite pas. Je ne connais personne qui ait fait fortune à la contrebande, tandis qu'elle a été la ruine d'un grand nombre de familles. Bien plus, on expose constamment sa vie. Obligé souvent de se défendre par tous les moyens possibles, on est dans le cas de devenir assassin. Il n'y a pas longtemps, une bataille terrible a eu lieu au *Plan des Esserts*, entre cinq ou six individus du Lieu et une troupe de douaniers français qui les arrêtaient. Les contrebandiers sont parvenus à s'échapper, non sans avoir été roués de coups de bâton. Trouvez-vous cela bien beau et bien amusant ? Il ne se passe pas de mois que l'on n'entende parler de rixes : des convois ont été saisis, des hommes arrêtés. Les uns subissent de longues détentions, souvent le bagne ; d'autres ne rachètent leur liberté qu'au prix de fortes sommes.

— Vous raisonnez juste, voisin Jacques, ajouta le vieux René. Je ne comprends pas la passion qu'ont nos jeunes gens d'aller *s'éreinter* à cette contrebande. Un si grand nombre déjà ont reçu de sévères leçons. C'est comme celui de S., qui fut pris portant des montres. Il en avait assez pour attraper le bagne ; mais, fort et vigoureux, il attaqua les douaniers, les terrassa et en laissa deux comme morts sur la place. Grâce à son crédit et en payant des sommes énormes, il parvint à étouffer cette affaire et à obtenir même de pouvoir rentrer en France. Un pauvre diable n'aurait pas pu sortir si facilement des grilles de ces messieurs.

Après un instant de silence, Dulce reprit :

— Passe encore quand on peut se racheter, sauver sa vie avec de l'argent, ou en être quitte pour quelques coups de bâton : mais plusieurs ne sont jamais revenus, témoin ce pauvre *homme perdu* et son voisin de E.

— Qu'est-ce que *l'homme perdu* ? demanda Henriette.

— Il y a une vingtaine d'années environ, un homme de B., pauvre père de famille, voulut, comme tant d'autres, essayer de la contrebande. Il ne réussit pas trop mal pour commencer, et continua pendant quelques années : en un mot, il en fit sa profession. Mais, comme toujours, l'amour du gain le perdit. Il se brouilla avec des contrebandiers français ; on dit même qu'il noua des relations suspectes avec la douane. Quoi qu'il en soit, un matin du mois de novembre, un peu avant l'aurore, deux individus inconnus vinrent frapper à sa fenêtre, le priant de venir leur montrer le chemin à travers le Mont Risoux, contre paiement, bien entendu. Notre homme y consentit sans méfiance. On le vit sortir de sa maison et se diriger vers la montagne ; mais il ne revint pas. Jamais on n'eut plus aucune nouvelle de lui. Les démarches réitérées faites en vue de le retrouver restèrent sans résultat, et sa disparition est demeurée un profond mystère. De quelques vagues renseignements obtenus longtemps après, on a conclu que ces étrangers étaient des contrebandiers déguisés, qui l'ont attiré dans un guet-apens. La version la plus répandue est qu'ils le précipitèrent dans l'une des grandes *baumes*<sup>3</sup> qui existent au sommet du Risoux. Il laissait quatre enfants en bas âge, sans autre ressource que la men-

---

<sup>3</sup> Grande et profonde crevasse dans les rochers.

dicité ; ces malheureux petits êtres parcouraient le pays, implorant la pitié en mémoire de *l'homme perdu*.

— Oh ! c'est horrible ! s'écria Henriette.

— Et pourtant, reprit Dulce, ce n'est que trop vrai. Quant à son voisin, l'histoire est à peu près la même. Il y a peu d'années, la contrebande était plus active encore qu'aujourd'hui. On ne pouvait sortir de France la plus petite partie du produit des montagnes. Cet individu, portant du beurre, fut rencontré par deux douaniers, qui le conduisirent au bureau des péages ; il n'en est jamais revenu.

Le cas était peu grave : mais il paraît qu'une rixe éclata, à la suite de laquelle l'homme au beurre fut arrêté. Le seul renseignement que sa famille put recueillir, à la suite de nombreuses démarches, c'est qu'il avait été conduit à Besançon. Un parent s'étant rendu dans cette ville, on lui dit que celui qu'il cherchait s'était noyé dans le Doubs, le bateau sur lequel il avait été embarqué avec un convoi de prisonniers ayant chaviré.

Ce fait n'a jamais été suffisamment prouvé ; mais, quoi qu'il en soit, le sort de cet homme est de même resté absolument mystérieux<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Tout à fait historique.

## CHAPITRE II

### LE RÉCIT

Après être resté un moment pensif, comme quelqu'un qui évoque un souvenir désagréable, René prit de nouveau la parole :

— Vous avez bien parlé, père Dulce. Si des leçons pouvaient être de quelque utilité à la jeunesse, elle les trouverait sans chercher bien loin. Moi aussi, j'ai fait la contrebande. Élevé aux Charbonnières par des parents pauvres, je crus, comme tant d'autres, que de porter des ballots était le seul chemin du bonheur et de la fortune.

Fort et agile plus que beaucoup d'hommes de ma taille, je réussis d'abord assez bien. Je débutai par passer un cheval au nez et barbe des douaniers ; puis ce fut une vache, pour laquelle le fisc réclamait cinquante-cinq francs de droits d'entrée, et que je rendis clandestinement à Mouthe. Je me mis ensuite à porter des marchandises, mais ne me chargeais pas volontiers de gros ballots : je préférais porter de la bijouterie et aller plus loin. Avec quinze ou vingt livres de bijoux dans mes poches, je partais le soir du Lieu, et m'en allais jusqu'à Verse ou Andelot, faisant ainsi douze à quinze lieues dans une nuit, pour la somme relativement minime de quinze

francs. Je dois avouer cependant qu'avec beaucoup d'économie, je parvins à gagner la somme nécessaire à mon équipement militaire ; mais ces bénéfices devaient me revenir bien cher.

Déjà une fois que nous portions un ballot d'étoffes, nous dûmes, pour dépister les douaniers qui nous poursuivaient, aller passer par le chalet de la Sagne, près Ste-Croix, pour revenir ensuite sur Andelot, c'est-à-dire faire un détour de quatre lieues au-moins. Au milieu de la nuit, nous fûmes attaqués au bord d'une rivière, dans un pays qui nous était inconnu. L'attaque eut lieu sur le centre de la colonne : dans ce cas, il était de règle que les premiers s'enfuyaient en avant, tandis que les derniers se sauvaient en arrière. Je marchais en tête ; au cri de *Sauve qui peut !* je prends le pas de course et saute une haie, en faisant la culbute de l'autre côté. Je perds mes souliers, qui étaient attachés au ballot, ainsi que mon chapeau. Néanmoins, je me relève tout meurtri, les habits déchirés ; je regagne la forêt et sauve mon ballot. Mon frère, serré de près au bord de la rivière, où il faillit se noyer, tomba sous un coup de crosse d'un douanier : il fut pris, condamné à six mois de prison et mille francs d'amende. Ne pouvant payer cette somme, il fut retenu captif six mois de plus, et passa ainsi une année dans le pénitencier de Belvaux. Cet événement aurait dû m'être un avertissement salutaire ; mais il n'en fut rien, et je continuai ce dangereux métier. Cette vie périlleuse convenait à mes goûts. Voici comment je fus amené à y renoncer.

Vers la fin de mars, nous partions de nouveau des Charbonnières, au nombre de neuf ; chacun portait un ballot de *bobins* de calicot, pesant environ trente-cinq livres et valant neuf cents francs. Les montagnes étaient encore couvertes de neige durcie ; néanmoins, sachant que nous trouverions le

sol découvert un peu plus bas, nous chaussâmes nos ba-bouches sur le pâturage de la *Roulette*.

Deux éclaireurs étaient partis en avant, comme d'habitude ; nous ne devions nous mettre en marche que quand ils nous auraient donné le signal convenu. Les plus impatients voulurent partir immédiatement : cette précipitation nous perdit. Un peu plus loin, ceux qui marchaient les premiers prirent les éclaireurs pour des *gapions* (terme de mépris donné aux douaniers) et battirent en retraite. Les éclaireurs nous crièrent : « Ne vous sauvez pas ! » mais c'était trop tard. Leurs cris et nos pas précipités avaient donné l'éveil à deux douaniers embusqués dans les environs : aussitôt debout, ils vinrent, en se glissant furtivement le long d'un mur, nous couper la retraite. Je marchais le dernier ; comptant sur mon agilité ordinaire, je sautai le mur, avec l'intention de courir en avant : mais je tombai malheureusement entre les deux douaniers, qui m'étendirent par terre d'un coup de crosse. Mes compagnons, qui avaient pris la direction opposée, s'échappèrent ; seul, un des éclaireurs fut blessé à la jambe d'un coup de baïonnette.

Quoique étourdi par la violence du coup, je me colletai avec mon agresseur, et parvins à le terrasser ; mais un camarade vint à son secours : après m'avoir donné plusieurs vigoureux soufflets, il me saisit à la gorge et m'étendit sur le sol. J'étais vaincu ; ils purent donc m'attacher les deux mains avec une corde. Je refusai de marcher ; alors ils me mirent dans leur sac de camp, qui m'enveloppait les jambes jusqu'à la moitié du corps ; un capuchon fut rabattu sur ma tête. J'étais assez confortablement couché ; mais j'avais les jambes enveloppées et n'étais plus maître de mes mouvements.

De sérieuses réflexions commencèrent à se faire jour dans mon esprit. J'étais pris, sanglant, garrotté, étendu sur la neige. J'entrevois de longs mois dans les prisons ; je songeais à mes parents, à ma mère surtout, plongée dans le désespoir. Aussi toute mon énergie reprit bientôt le dessus : malgré ma position désespérée, je conçus le projet de prendre la fuite. J'approchai de ma bouche mes mains liées, et je parvins, avec les dents, à couper la mince corde qui attachait mes membres. Le douanier, à qui je demandai un verre d'eau-de-vie, s'aperçut de la chose. Il appela le chef, et ils me lièrent de nouveau ; puis ils chargèrent leurs fusils à doubles chevrotines, et, me les faisant voir, ils ajoutèrent :

— Voilà pour vous, s'il vous prenait la fantaisie d'essayer de fuir.

Ces fusils étaient du genre de ceux qu'on appelait des *gueulards*, et dont le célèbre Mandrin<sup>5</sup> avait introduit l'usage dans nos montagnes.

Cet échec ne me rebuta pas ; une seconde fois je parvins à couper la corde avec les dents. Me rappelant un petit couteau caché dans la poche de mon gilet, que les douaniers n'avaient pas fouillée, je m'en emparai et coupai les bretelles de mon ballot, resté attaché à mes épaules. J'étais libre, je n'avais qu'à sortir du sac et à fuir ; mais mes deux adversaires faisaient trop bonne garde. Pendant que je coupais mes liens, ils avaient engagé une conversation assez animée, dont j'entendis une partie.

---

<sup>5</sup> Chef de brigands qui, vers le milieu du siècle passé, fit la contrebande sur une grande échelle sur notre frontière.

— Après tout, disait le lieutenant, ce sera une assez bonne affaire pour nous : le ballot vaut passablement d'argent, nous aurons une bonne provision, et, de plus, la prime pour la prise d'un homme.

— Cela m'arrangera bien, ajouta son camarade : j'ai de vieux comptes à régler ; j'avais besoin d'une pareille aubaine pour remonter mes finances, qui, depuis quelque temps, sont en mauvais état.

Leur intention était de me garder jusqu'au jour, et d'attendre du renfort pour me conduire en lieu sûr.

Le chef annonça la résolution de dormir un moment. « Mais, dit-il, il faut nous assurer auparavant si notre homme est toujours solidement attaché. » Ainsi dit, ainsi fait. Quelle ne fut pas ma terreur lorsque je le vis tâter mes mains, que pour la seconde fois il trouva déliées !

— Je savais, s'écria-t-il, que nous avions à faire à un rude champion ; mais nous t'arrêterons bien. Attends un peu !

Il m'attacha de nouveau, mais cette fois en passant la corde au-dessus du coude, et me liant fortement les deux bras derrière le dos. Je restai ainsi plusieurs heures, étendu sur les mains et transi par le froid ; cependant je ne désespérais pas encore. Plusieurs fois, le chef avait essayé de me demander quels étaient mes camarades, si nous n'avions pas des ballots cachés dans les environs, etc., etc. ; mais j'avais répondu évasivement. Je ramenai indirectement la conversation sur ce sujet. Le lieutenant me répéta les mêmes questions, non avec des menaces, mais avec des promesses.

La pression de mon corps sur la corde me coupait les bras, et commençait à me faire souffrir. Je m'en plaignis à



l'officier, lui disant que, s'il voulait un peu desserrer mes liens, je lui indiquerais où il y avait de la contrebande déposée ; moitié par pitié, moitié par intérêt, il consentit. Me sentant soulagé, je lui dis qu'il trouverait les ballots dans un endroit que je lui désignai, à quelque distance. Il réfléchit un moment, puis me fit boire une ou deux gorgées d'eau-de-vie ; après quoi il échangea quelques mots à voix basse avec son compagnon, et partit dans la direction indiquée. C'est ce que je désirais, car je lui avais fait un conte. Il m'était totalement impossible de fuir pendant qu'ils étaient deux à me garder : n'ayant plus affaire qu'à un seul, il me restait quelque espoir. Il ne fallait pas songer à délier mes bras ; je n'essayai pas, mais j'entrepris de dégager mes jambes du sac sans être aperçu. J'y parvins par un mouvement continu et imperceptible des pieds. On apercevait les premières lueurs de l'aurore ; le lieutenant étant parti depuis une demi-heure, il serait bientôt de retour. Une agitation nerveuse me gagnait. Je sentis que mes genoux sortaient peu à peu du sac, et que mes talons rencontraient un point d'appui. Mon gardien se promenait d'un air distrait et me tournait le dos. Pareil à une machine mue par un ressort, je me dresse sur mes jambes, je me débarrasse complètement du sac, et, avant que le douanier ait pu s'en rendre compte, je m'élançai contre lui, et, d'un coup d'épaule violent, je l'envoie rouler dans la neige à dix pas de distance, lui d'un côté et son fusil de l'autre. Je prends aussitôt la course la plus rapide que jamais la peur ait inspirée à un être humain. J'étais nu-tête, et n'avais aux pieds que des chaussettes. Cette dernière circonstance, loin de m'être désavantageuse, favorisa ma fuite.

On peut s'imaginer la surprise des douaniers. J'entendis des cris : « Au secours ! » puis la voix du lieutenant, qui arrivait fort en colère.

Je courais depuis dix minutes, lorsque, m'étant arrêté un instant, je vis, à une respectable distance, mes hommes qui essayaient de me poursuivre, mais perdaient du terrain. Ils auraient pu m'atteindre avec leurs gueulars ; mais la consigne leur interdit de s'en servir autrement que pour leur défense.

Je repris ma course, et arrivai sur territoire suisse, hale-tant et exténué, mais à l'abri de toute poursuite. Après quelques instants de repos, je repris tranquillement le chemin du logis. C'était un dimanche : j'arrivai aux Charbonnières dans la matinée, au moment où les cloches appelaient au service divin. Je me glissai furtivement dans la maison de mon père, où l'on commençait à être inquiet sur mon sort. On y discutait sur les dangers de la contrebande et sur ma passion en particulier.

Mais ma mère, ma pauvre mère ! Quel ne fut pas son effroi en voyant apparaître son fils, sanglant, les bras liés, demi-nu, mourant de fatigue et de froid !

Malgré ma jeunesse et ma vigoureuse constitution, je restai six mois étendu sur un lit ; mais cette aventure m'avait totalement guéri du goût de la contrebande<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Tous ces détails sont historiques.

## CHAPITRE III

### LA TENTATION

Charles Lionnet s'était contenté d'écouter la conversation. Il semblait préoccupé. Henriette, elle aussi, paraissait ressentir une vague inquiétude. Les récits de son père et du voisin lui causaient une terreur croissante ; elle avait insensiblement rapproché sa chaise de celle de son fiancé, comme pour le retenir près d'elle.

Pilate, de son côté, avait l'air vivement contrarié. Sa figure et ses gestes témoignaient d'une colère mal contenue ; mais, en habile diplomate, il sut se dominer. Après avoir allumé son brûlot pour la cinq ou sixième fois, il partit d'un éclat de rire forcé, et, haussant les épaules, ajouta :

— À vous entendre, Messieurs, tous les contrebandiers seraient bientôt pris et tués ; heureusement on les voit, au contraire, plus nombreux que jamais. Pour quelques-uns qui n'ont pas réussi, tant d'autres vivent bien et font des affaires ! Il faut du reste que les pauvres gagnent leur vie. Y a-t-il quelque chose de plus injuste au monde que cette douane, qui impose si lourdement les choses les plus indispensables à la vie ? Il nous serait impossible de vivre sans la contrebande ; les affaires ne se feraient pas, le commerce se-

rait mort. Si on ne passait pas du tabac, du sel, du sucre et quantité d'autres denrées, combien de gens seraient obligés de s'en priver ! Et puis, je le répète, on exagère singulièrement les dangers. Si votre *homme perdu* et les autres que vous citez s'étaient comportés convenablement avec leurs camarades, rien ne leur serait arrivé.

Nous qui faisons le métier depuis longtemps, nous ne sommes pas encore pris, et, comme vous le voyez, nous nous portons très bien. C'est que nous connaissons les allures des douaniers ; nous savons quand ils vont et quand ils viennent. De temps en temps, nous leur graissons la patte, de sorte qu'ils ne sont pas trop méchants. Vous savez, du reste, le vieux proverbe : « Qui ne hasarde rien n'a rien. »

Pilate continua quelques minutes encore sur ce ton ; après quoi, frappant sur les genoux de Lionnet, il ajouta :

— Voici, par exemple, un jeune homme qui porterait bien un ballot. Vous vous procureriez de l'argent pour votre noce et quelques jolis cadeaux pour votre épouse.

Le Français considéra les deux jeunes gens avec le regard d'un furet qui guette sa proie. Tous deux rougirent et ne répondirent rien.

Le chef de la famille prit la parole :

— Votre raisonnement, Pilate, ne repose sur rien de positif. Je suis cependant d'accord avec vous sur un point : il est regrettable que la politique, les besoins financiers des états, et quelquefois aussi les caprices des gouvernements, mettent de pareilles entraves à la liberté du commerce. Le temps, l'instruction, le progrès, feront disparaître ces barrières. La contrebande, loin d'améliorer les choses, ne fait qu'aggraver le mal ; elle ne facilite en rien le commerce, et

ne procure nullement les marchandises à meilleur marché. Le contrebandier ne travaille pas pour le bien de la société ; il n'a d'autre but que de réaliser un bénéfice pour lui seul. Pour cela, il est obligé d'user de ruse, de mensonge, d'être en guerre ouverte avec l'administration et la société tout entière. La vie irrégulière qu'il mène l'entraîne à tous les excès. Il dépense dans la débauche l'argent gagné par beaucoup de fatigues et de dangers ; et les habitants de votre contrée sont presque tous pauvres. Ils en rejettent la faute sur le gouvernement ou sur mille autres choses. Quant à moi, je crois que s'ils cessaient la contrebande pour se vouer à une occupation régulière, ils paieraient facilement leurs impôts et prospéreraient. Pour un que vous pouvez citer comme ayant acquis une position, je vous en nommerai cinquante qui ont perdu à la contrebande leur fortune, leur santé, leur réputation, et souvent ont fini misérablement dans les prisons. Cela est encore plus vrai chez nous, où des industries lucratives offrent aux jeunes gens des carrières faciles et honnêtes.

Jacques Dulce quitta son banc d'âne, alluma sa pipe, et, s'approchant du poêle, il continua en s'adressant à son futur gendre :

— Écoutez, Charles ! Je ne vous aurais pas donné ma fille si vous n'apparteniez pas à une honnête famille et n'étiez pas un brave garçon. Vous êtes en âge de savoir vous conduire et de n'avoir plus besoin de tuteur ; aussi je ne veux rien vous commander. Je désire seulement vous donner un conseil amical. Laissez faire la contrebande à ces jeunes étourdis qui n'aiment aucun travail régulier et courent au-devant de leur malheur. D'abord on se marie pour la vie de famille : or le métier de contrebandier est l'ennemi de la tranquillité et de la paix domestique. Pendant que le mari affronte les frimas, les orages et les neiges, qu'il brave les lois

et les autorités, la femme et les enfants passent leurs nuits dans les angoisses. Chaque instant peut apporter la nouvelle que le père et l'époux a été saisi et conduit dans les prisons, ou que, dans une lutte, il a succombé sous les bâtons ferrés des gardes-frontières. Ensuite, il n'y a aucun bénéfice à réaliser. Passe encore pour des individus qui n'ont point de métier ; mais toi, tu peux travailler à l'*établi*. Crois-moi, le mieux que tu puisses faire, c'est de te perfectionner dans l'horlogerie. Ton père possède un petit domaine ; Henriette aura une bagatelle à ma mort : cela, réuni à ce que tu économiseras, te permettra d'acheter quelques champs, car du terrain pour une ou deux vaches aide bien un industriel. Tu pourras ainsi passer ta vie tranquille et t'épargner bien des misères.

Dulce ajouta encore quelques arguments du même ordre. Pilate, visiblement contrarié, repartit :

— Ah ! bah ! une vie trop sédentaire ne vaut rien pour les jeunes gens : du mouvement et des occupations variées leur sont salutaires. Il est bon qu'ils apprennent un peu de tout. Vous ne voyez que le mauvais côté de la contrebande, et en ignorez les avantages.

Il appuya son raisonnement de diverses considérations banales ; après quoi, voyant l'heure avancée, il ralluma encore une fois sa pipe, prit son bâton, salua et partit.

— Je ne sais trop ce que ce Pilate venait chercher ici, dit René quand le Français se fut éloigné.

— Ni moi non plus, ajouta Dulce. Il a quelque affaire en vue, et vient espionner.

— Je le crois un honnête homme, dit Lionnet.

— Un honnête homme et Pilate, c'est deux, reprit le voisin. Il y a longtemps que je le connais : c'est un enragé contrebandier et un fameux voleur de bois, un de ces individus capables de tout et avec lesquels il faut éviter le plus possible d'entrer en relations.

Cela dit, René prit le chemin de sa demeure : Lionnet ne tarda pas à faire de même. Il souhaita un amical bonsoir à ses futurs parents ; Henriette, une lampe à la main, le conduisit jusqu'à la porte d'entrée. Au moment où le jeune homme lui donna le baiser d'adieu, elle lui dit de sa voix la plus douce :

— N'est-ce pas, Charles, tu n'iras pas à la contrebande ?

Celui-ci, ému, serra affectueusement sa fiancée sur son cœur, en lui disant :

— Sois tranquille ! Et il partit.

La nuit était sombre. Un vent du nord-ouest soufflait violent et froid. Des flocons abondants commençaient à blanchir le sol. La terre, durcie par le gel, résonnait sous les pas du voyageur.

Le jeune homme se dirigea vers le nord, à travers les pâturages solitaires du *Chalet neuf*, marchant d'un pas rapide. Il était venu avec le projet de passer un ballot : mais les discours de Dulce et les recommandations d'Henriette l'avaient ébranlé. Il sentait la justesse de leurs conseils ; cependant, comme quelqu'un qui regrette d'être convaincu, il renvoyait au lendemain de prendre une décision définitive.

Charles n'était pas un contrebandier, mais se trouvait dans les dispositions d'esprit convenables pour le devenir. Deux ou trois fois déjà, il avait passé la frontière avec des

ballots de peu de valeur : cela sans parti-pris, sans bénéfice, pour faire comme les autres. Pilate connaissait ces dispositions ; il tenait de l'enrôler sous ses drapeaux, parce que son exemple entraînerait ses camarades indécis.

Charles passait près d'un de ces bâtiments appelés *couverts* dans le Jura. C'est une simple charpente supportant un toit en bardeaux, destiné à recevoir les eaux pluviales, qui sont conduites par des chéneaux dans un réservoir ou citerne. Tout à coup un léger bruit lui fit tourner la tête. Il eut d'abord peur en s'entendant appeler par son nom ; mais il fut bientôt rassuré en reconnaissant Pilate. Le contrebandier l'accueillit amicalement, et lui dit d'un air d'indifférence complète :

— Il y a une brillante affaire pour la première nuit favorable, et de l'argent à gagner. Il s'agit de passer une riche pacotille de ballots : celui qui dirige la chose donne deux écus neufs pour porter une charge jusque de l'autre côté de la *côte à Pécaud*. Il y aura, cela va sans dire, assez à boire en route, un bon souper en arrivant, et, si tout réussit, une bonne-main par-dessus le marché. Il nous faut seulement une douzaine de bons garçons. Je viens du Séchey ; plusieurs jeunes gens sont décidés. Ils m'ont dit qu'ils désiraient vous voir. « Si Charles Lionnet vient, ont-ils dit, nous en sommes. » J'ai appris où vous étiez, et je passais à la Frasse exprès pour vous voir. J'ai préféré vous attendre ici pour causer un moment, vu qu'il n'y avait pas moyen avec ces deux vieux radoteurs. On dirait, à les entendre, que tous les contrebandiers sont des mauvais gueux. Ce sont, au contraire, des gens très honnêtes et de bons vivants. Parce que vos amis sont vieux, il leur semble que les jeunes gens doivent, comme eux, rester constamment derrière le *fourneau*. Mais il fait froid : si nous buvions un verre ?



Là-dessus, Pilate tira de sa poche une bouteille d'eau-de-vie ; il en remplit un verre, qu'il offrit au jeune homme. Il continua l'entretien sur le même sujet, s'interrompant de temps en temps pour remplir le verre de son interlocuteur, buvant lui aussi de fréquentes rasades de cette liqueur brûlante. Il cherchait, par des discours insinuants et habiles, à détruire chez le jeune homme l'effet des paroles de Jacques Dulce, pour décider Charles à participer à son entreprise. Enfin, au moment de le quitter, il lui mit dans la main un objet enveloppé dans du papier :

— Voici un petit fichu pour votre fiancée ; si tout va bien, je lui ferai avoir une broche.

Là-dessus, les deux hommes se séparèrent ; Lionnet reprit son chemin. Il était indécis ; ses idées, surexcitées par les discours et par l'eau-de-vie du contrebandier, se pressaient confuses dans son cerveau. Il cacha machinalement le fichu. Sentant le besoin de réchauffer ses membres, il se mit à marcher rapidement : une demi-heure plus tard, il descendait une pente courte et rapide et arrivait au Séchey.

On apercevait encore de la lumière dans l'auberge de ce petit village. Charles, poussé par la curiosité, se décida à y entrer. Dans une chambre réservée, étaient réunis sept ou huit jeunes gens de son âge ou à peu près, assis autour d'une table chargée de bouteilles, la plupart déjà vides ; tous le reçurent avec des exclamations joyeuses.

— C'est, lui dirent-ils, du vin offert par Pilate. Nous t'attendions.

Il s'assit à côté d'eux, l'air rêveur et pensif.

— As-tu vu Pilate ? demanda l'un d'entre eux, nommé David Morel, avec qui il était particulièrement lié.

— Oui !

— Eh bien ! que dis-tu de l'affaire ? je pense que tu es des nôtres.

— Je ne sais pas, il faudra voir. Je...

— Pas d'excuse, interrompit Morel : nous comptons sur toi ; tu ne peux reculer. Tu sais que depuis longtemps nous projetons une expédition semblable ; l'occasion se présente à merveille.

— Tu deviens poltron depuis que tu te maries ; tu as peur de t'éloigner de la Frasse et d'être grondé, dit un second.

— Tu n'es pas obligé de le dire à ta fiancée ; c'est une absence d'un jour, elle n'en saura rien. Nous y allons tous, ajouta un troisième.

— Du reste, reprit Morel, tu rapporteras deux beaux écus neufs ; tu pourras avec cela acheter un joli cadeau à ta fiancée et lui faire approuver ton voyage. Quant à être pris, ne crains rien : Pilate est un rusé compère, qui connaît la partie. Du reste, nous ne sommes pas si faibles, et avons de bonnes jambes. Les douaniers auraient bien à faire de nous arrêter. Pour nous, nous faisons cette course à ton intention ; nous avons envie de gagner un peu d'argent pour pouvoir boire un verre et tirer quelques coups de fusil à ta noce.

Un hurrah général accueillit ces paroles. Les discours continuèrent sur le même ton : on trinqua à la ronde, on chanta quelques refrains, et, quand on se retira, l'heure était très avancée.

Charles Lionnet, rentré chez lui, se coucha, dans une disposition d'esprit toute différente de celle qu'il avait en

quittant la Frasse. Les conseils de Dulce et les prières d'Henriette s'effaçaient graduellement de son souvenir. Déjà ébranlé par les discours de Pilate, il s'était laissé convaincre par ceux de ses camarades. Pousse dans ses derniers retranchements, il avait promis de se joindre à eux. Le lendemain, lorsque les fumées du vin furent dissipées, il regretta bien un peu sa détermination ; mais c'était trop tard, il le croyait du moins. Il avait donné sa parole, et ne pouvait revenir en arrière sans s'exposer aux sarcasmes et au mépris des jeunes gens de son âge, qui pourraient bien lui donner un charivari le soir de ses noces, au lieu de la fête habituelle.

Ses hésitations durèrent quelques jours. Ses parents, le voyant préoccupé et pensif, l'interrogèrent et apprirent la vérité. Le père Lionnet était un honnête homme, mais il avait les idées de son temps ; dans sa jeunesse, il avait porté le ballot, et ne se montra pas trop surpris du projet de son fils. Il lui conseilla pourtant de ne pas y aller, mais sans insister beaucoup. « Après tout, pensait-il, ce sera bon si Charles peut gagner quelque argent : il lui en faut beaucoup pour se marier. » Aussi, quand le père vit son fils bien décidé, il n'insista plus. La mère, qui partageait les mêmes idées, recommanda à son fils de faire attention à ne pas se laisser prendre, de se bien tenir au chaud, etc. Et ce fut tout.

Charles était un brave et honnête garçon ; mais il subissait l'influence de son entourage et de l'éducation de son époque. Comme beaucoup d'hommes au début de la vie, il manquait de la force de caractère que donne l'expérience et souvent le malheur. Il n'avait pas encore acquis cette volonté forte qui procure à l'homme la vraie indépendance morale ; qui lui permet de marcher droit à un but, celui du bien ; de heurter le mal de front, de le combattre et de le terrasser sans se laisser rebuter par les obstacles ; de savoir, s'il le

faut, dédaigner la popularité, les sarcasmes et le mépris des sots. « Après tout, pensait-il, Henriette et son père ne connaîtront ce voyage qu'après mon retour. Ils seront tout contents de voir mes deux écus neufs et les autres choses. Tout le monde y va : pourquoi n'irais-je pas aussi ? »

C'est ainsi que le jeune homme s'excusait d'abandonner le sentier du devoir et de mépriser les avis de ses véritables amis. Il avait eu une première faiblesse, celle d'écouter Pilate et d'accepter ses avances ; puis une seconde, celle de rejoindre ses camarades à l'auberge. Le jeune homme possédait cependant quelques notions du bien : mais il fallait les leçons de l'expérience pour les développer.

L'homme étant trop imparfait de sa nature pour comprendre le bien et le rechercher sans combat, il faut souvent, par une de ces sublimes et incompréhensibles lois de Dieu, qu'il subisse le mal pour apprendre à s'en garder. Comme la santé revient à la suite d'une maladie, comme la grandeur naît quelquefois de la petitesse et la vertu du vice, il faut que l'homme sente sa faiblesse pour devenir fort, et, parfois, qu'il tombe lourdement pour apprendre à se relever.

Tel était Charles Lionnet : animé de bonnes intentions, mais ne mettant pas au service de celles-ci une volonté assez forte et un caractère assez énergique.

## CHAPITRE IV

### L'EXPÉDITION

Huit jours plus tard, Charles Lionnet sortait furtivement un soir de la maison paternelle, chaudement enveloppé d'une grande redingote de drap, et coiffé d'une casquette dont le rebord rabaissé lui cachait les oreilles. Il était armé d'un bâton, chaussé de gros souliers, et avait les jambes enveloppées de longues guêtres qui retenaient le bas de son pantalon. Le jeune homme se rendit à l'auberge, en se glissant derrière les maisons, pour éviter d'être aperçu.

Dans la même chambre on nous l'avons déjà vu entrer, il trouva David Morel avec quelques camarades qui en attendaient d'autres : bientôt quinze individus se trouvèrent réunis. On but quelques verres en causant à voix basse. Deux hommes de quarante-cinq à cinquante ans, l'un de taille moyenne, nommé Rappart, l'autre grand, vigoureux, aux formes athlétiques, nommé Junier, paraissaient les chefs de la bande. Ils expliquèrent aux conscrits de la contrebande ce qu'on devait faire *en voyant le loup* (autrement dit les douaniers), et donnèrent quelques ordres à la troupe. On devait passer par *Chez le Bonhomme*, et traverser le Risoux par le

chemin du *Golet*. Là on trouverait un homme qui donnerait de nouvelles instructions.

Après que chacun eut mis un morceau de pain dans sa poche et rempli sa gourde d'eau-de-vie, tous sortirent à pas furtifs, et vinrent se ranger sous l'avant-toit d'une maison un peu isolée, celle de Junier. Celui-ci, aidé de Rappart, souleva une trappe, alluma une lampe placée dans une lanterne, descendit quelques marches, et se trouva dans un caveau dont personne n'aurait soupçonné l'existence. Là se voyaient des paquets de marchandises, qu'il tendit un à un à ses camarades. C'étaient des ballots munis de bretelles et tout préparés pour ce genre de transport : en forme de parallélépipède, et enveloppés de grosse toile, avec des coins saillants, pour qu'on put les saisir facilement. Les contrebandiers, dans leur argot, nomment ces colis des *bêtes à quatre cornes*.

À cette époque, les droits sur l'entrée des marchandises en France étaient moins élevés, et les mesures répressives un peu moins rigoureuses que sous le premier empire : néanmoins ces dernières étaient encore très sévères. Toutes les denrées coloniales, tous les produits de l'industrie, le sel même, devaient payer des droits élevés. Mais certaines étoffes étaient surtout frappées : les droits équivalaient à une véritable prohibition. Ces marchandises formaient précisément le contenu des ballots dont nous avons parlé.

Il s'agissait d'étoffes chères provenant de manufactures anglaises, de soieries diverses, de toiles du Tibet et de châles de Cachemire, expédiés aux risques et périls d'un négociant habitant les bords du Léman. Une somme énorme reposait sur ces marchandises : elle pouvait être doublée si l'expédition réussissait. Peut-être représentait-elle toute la fortune

de la maison de commerce, qui s'exposait ainsi aux chances d'une ruine complète.

Quand chacun eut chargé son ballot, Rappart referma la cachette, et l'on se mit en route. Il était dix heures du soir. Junier ouvrait la marche ; ses compagnons suivaient, parlant fort peu et à voix basse. Il faisait froid ; la terre était couverte d'un pied de neige légère ; une bise froide balayait cette neige, et effaçait derrière eux la trace des pas des voyageurs. C'est pourquoi ils avaient choisi cette nuit de préférence à toute autre. Le contrebandier n'aime pas la neige, parce qu'il y laisse l'empreinte de son passage. Il lui faut les nuits sombres de l'automne, des brouillards épais et un ciel voilé. Alors il chausse d'épaisses babouches par-dessus ses gros souliers, et glisse sans aucun bruit, comme le serpent dans les herbes, comme le putois ou la fouine qui s'approche d'une gélinotte endormie : ainsi il traverse inaperçu les lignes de la douane, quelquefois bien près des douaniers embusqués.

Morel disait à Lionnet :

— C'est pénible ; cependant on exagère les difficultés de la contrebande. C'est amusant tout de même. Je pense que tu es content d'être venu ?

Lionnet ne répondait que par monosyllabes. Il pensait à Henriette, et, au fond de sa conscience, il regrettait un peu son expédition ; mais, n'ayant pas su reculer au début, il le pouvait encore bien moins en ce moment. Il fallait accomplir sa tâche jusqu'au bout.

Nos héros marchaient à la file, occupant chacun à son tour la tête de la colonne, poste toujours le plus pénible lorsqu'il faut tracer le chemin à travers la neige. Ils avancèrent

assez lentement pendant deux heures, et arrivèrent de l'autre côté de la forêt, très étroite en cet endroit. Là deux hommes, appuyés contre la tige d'un énorme sapin, les attendaient : c'était Pilate, accompagné d'un individu de haute taille, aux larges épaules, dont la figure proprement rasée avait une expression sévère. Le nouveau personnage était connu dans le pays sous le nom de *Grand Chamoceire*. Ils reçurent amicalement les contrebandiers. Tout en parlant à voix basse, on vida quelques verres et on mangea un morceau de pain.

— Tout va bien, il n'y a pas un chat dans les environs ; les *gabelous* n'oseront pas sortir par ce temps, dit Pilate à Junier.

Il lui donna ensuite diverses directions : la troupe devait traverser le *Pré Loin*, passer le *Pré Bouillet* et arriver avant l'aube au hameau du *Goulu*. Chamoceire leur servirait de guide. Pilate lui-même ne pouvait les suivre ; il voulait, disait-il, surveiller les allures des douaniers et les dépister si cela devenait nécessaire.

— Maintenant, ajouta Rappart en s'adressant à ses compagnons, je suis certain que nous ne verrons pas trace des *gabelous* ; néanmoins, comme il est bon de tout prévoir, il faut arrêter ce que nous ferons si nous sommes aperçus. Voulons-nous lâcher les ballots ou essayer de forcer la ligne ?

— Je crois, dit Junier, que nous ne devons pas, quoi qu'il arrive, abandonner notre chargement. Les préposés ne sont jamais plus de quatre ou cinq ensemble. Nous serions des poltrons de lâcher pied. Je me suis débarrassé moi seul, de trois ou quatre : il serait un peu fort de nous laisser prendre quinze. Je me charge d'en arrêter un et peut-être deux, pendant que la troupe gagnera le large.



Après une courte discussion, l'opinion de Junier prévalut. Les jeunes gens s'en rapportaient à la longue expérience de cet homme, à sa force et à sa hardiesse bien connues. Comme les moutons de Guillot, ils promirent de faire rage. Il fut entendu que, suivant l'usage, on marcherait par petits groupes, à 20 ou 25 pas de distance les uns des autres.

À une heure du matin, la troupe ainsi organisée, conduite par Chamoceire, se remit en route, suivant en tous points l'itinéraire indiqué par Pilate. Tout était silencieux ; aucun indice des douaniers ne fut aperçu. La bise continuait à souffler, et faisait tourbillonner la neige. Le hameau du *Goulu* n'était qu'à une demi-lieue de distance, mais les contrebandiers y arrivèrent seulement à quatre heures du matin : les détours qu'ils avaient dû faire, la neige et le mauvais état des chemins les avaient retardés. Chamoceire frappa doucement trois coups à la porte d'une petite maison.

— Qui est là ? cria une voix de l'intérieur.

— Ami, répondit à voix basse le contrebandier.

La porte s'ouvrit, et les nocturnes voyageurs, qui paraissaient attendus, furent introduits dans une chambre de modeste apparence. Une porte, ménagée dans la boiserie, s'ouvrit, et les ballots furent enfermés dans un réduit secret que la police aurait eu peine à découvrir.

Nos hommes étaient harassés, transis et couverts de neige ; de longs glaçons pendaient à leur barbe. Mais ils avaient franchi sans difficulté la première ligne, ce qui leur faisait oublier leurs fatigues. On leur servit du fromage, de la viande salée, du pain noir et quelques litres de vin rouge.

Il s'agissait maintenant d'attendre la nuit suivante pour continuer le voyage, si toutefois aucun ordre contraire n'était

donné. Si le passage du convoi avait été flairé, si les alentours de la maison étaient observés, il faudrait attendre encore, peut-être même se séparer et s'éloigner furtivement pour ne pas éveiller les soupçons. Il fut annoncé à la troupe que personne ne devait se montrer : le propriétaire exercerait une stricte surveillance sur les environs, pour donner l'alarme au besoin.

Les vieux contrebandiers, habitués à ce genre de vie, passèrent gaiement la journée. Ils dormirent quelques moments sur la table, fumèrent la pipe et burent de l'eau-de-vie ; ils jouèrent quelques parties de *politaine*, et racontèrent de vieilles histoires de contrebande et leurs aventures passées. Les jeunes gens s'ennuyèrent un peu, Lionnet surtout. Il disait à Morel :

— Si seulement nous n'avions pris les ballots à porter que jusqu'ici !

— Ah ! bah ! reprit celui-ci, qui, sans vouloir l'avouer, pensait comme son ami : tu vois que tout va bien, la seconde ligne sera franchie comme la première, et demain nous rentrerons au Séchey.

Le soir arriva. Rien de suspect n'avait été remarqué. Un messenger envoyé par Pilate vint annoncer que tout était en ordre et qu'on pouvait se mettre en route. Vers dix heures, la troupe reprit ses ballots et repartit dans le même ordre que la nuit précédente, en observant un silence complet. Une petite demi-heure de marche amena nos hommes sur la sommité du *Noirmont* (côte élevée qui domine Mouthe du côté de l'est), d'où la vue embrassait toute la vallée. Sur l'ordre de Junier, ils firent halte à la lisière d'une forêt, posèrent leurs ballots et s'assirent dessus. Il fut défendu d'allumer la pipe :

un coup de briquet, la lueur de l'amadou, pouvaient trahir la présence des contrebandiers.

Trois quarts d'heure se passèrent. Les hommes étaient transis ; leurs dents claquaient. Les jeunes gens frémissaient d'impatience, demandant sans cesse si on ne partait pas. Ils n'en pouvaient plus. Junier leur versa un verre, en disant :

— Un peu de patience, mes amis ; ce n'est rien que cela. Il leur raconta, à demi voix, combien de fois des contrebandiers avaient dû, pour éviter d'être pris, passer des jours et même des nuits entières tapis dans un coin sans bouger, ou blottis quarante-huit heures dans un bois, pour dépister les gardes-frontières, en attendant le moment favorable pour gagner le large. Bienheureux quand de pareilles mésaventures n'arrivaient pas dans la saison rigoureuse, et que les hommes avaient eu la précaution de mettre dans leur poche un morceau de pain noir.

Vers onze heures et demie, l'œil vigilant de Rappart aperçut à une grande distance, sur la côte opposée, une lumière qui, s'agitant par intervalles, se fit voir trois fois de suite. C'était le signal annonçant que le moment était propice pour traverser la vallée sans rencontrer les employés de la douane.

Les contrebandiers rechargèrent leurs ballots et se remirent en route. Ils descendirent rapidement la côte, passèrent à travers champs au sud du village de Villedieu, et, prenant le pas de course à la suite les uns des autres, semblables à des fantômes, ils traversèrent le Doubs sur la glace, un peu au-dessous de Gélin, et passèrent entre ce village et celui du Cerrageois, qu'ils évitèrent soigneusement. La nuit était très obscure. La bise soufflait avec violence dans le vallon, soulevant d'épais tourbillons de neige.

Chamoceire marchait en tête et servait de guide. On ne pouvait se voir à distance, ce qui obligeait les contrebandiers à marcher rapprochés les uns des autres. Sans avoir aperçu aucun être humain, ils traversèrent le plateau supérieur du vallon étroit situé entre les Pontets et Bougeon, et entrèrent dans les forêts couronnant la *côte à Pécaud*, chaînon qui sépare la vallée du Doubs du val de Miège.

Les contrebandiers firent halte un moment, et burent un verre. Ils étaient exténués, mais un mauvais pas était fait ; encore un effort, et, la seconde ligne franchie, ils seraient bientôt au bout de leurs peines. De l'autre côté de la côte à Pécaud, à quelque distance de Sanceau, une personne affidée recevrait les ballots. On y arriverait avant l'aube, tardive à cette époque de l'année. À deux heures, ils se remirent en marche, et s'enfoncèrent à travers les bois. L'obscurité était complète ; ils durent allumer une lanterne sourde pour trouver leur chemin. Le contrebandier ne se sert de ce moyen gênant qu'à la dernière extrémité. Chamoceire et les anciens connaissaient les lieux ; ils avaient l'habitude de ces courses nocturnes, et savaient se glisser inaperçus dans les forêts. Mais leurs jeunes compagnons avançaient lentement et avec peine à travers les broussailles chargées de neige. D'un autre côté, comme cela se produit souvent en hiver, le froid, intense en rase campagne, diminuait sensiblement dans l'intérieur des futaies, ce qui leur faisait éprouver une sensation agréable. Vers quatre heures, ils venaient de quitter la forêt pour entrer de nouveau en pays découvert, et suivaient en silence un bas-fond parsemé de quelques broussailles, lorsque deux hommes, sortant de derrière les buissons, se dressèrent tout à coup devant eux et leur barrèrent le passage, en faisant entendre la phrase bien connue et invariable du douanier :

— Ne portez-vous rien contre la loi ?

La troupe s'arrêta ; tous les contrebandiers éprouvèrent la commotion d'une décharge électrique. Il se fit un silence complet pendant quelques secondes, au bout desquelles Junier cria à haute voix :

— Nous ne vous connaissons pas ; passez votre chemin et laissez-nous passer le nôtre.

— Au nom de la loi, nous vous ordonnons d'arrêter ! répondirent les douaniers en s'avancant.

— Ils ne sont que deux, cria Junier à ses compagnons. Passez pendant que nous les retiendrons.

Là-dessus, lui et Rappart s'élançèrent sur les deux employés. Ceux-ci, surpris, saisis au collet, se défendirent, mais en vain ; ils tombèrent sous leurs adversaires, se débattant dans la neige et appelant à haute voix :

— À nous, à nous, au secours !

Les contrebandiers essayèrent de leur fermer la bouche : mais c'était trop tard. Cinq ou six autres douaniers, embusqués dans les environs, arrivèrent au pas de course. Une mêlée terrible s'ensuivit. Les contrebandiers auraient été assez forts pour rester maîtres du champ de bataille ; mais il y eut parmi eux beaucoup d'indécision. Plusieurs jeunes gens, novices dans le métier, hésitaient à attaquer ces hommes qui, exécuteurs passifs de la loi, remplissaient un pénible devoir. Charles Lionnet surtout était en proie à une émotion impossible à décrire. Blotti à l'écart avec Morel, il se rappelait les avertissements du père d'Henriette et du vieux René. Il commençait à comprendre que, dans la carrière qu'il avait em-

brassée, il faut pouvoir être assassin à l'occasion, et que contrebandier devient facilement synonyme de brigand.

Dès le commencement de l'action, Chamoceire avait disparu sans être remarqué. Les douaniers se ruèrent sur les contrebandiers : ce ne fut bientôt plus qu'une lutte acharnée et confuse, entremêlée de cris de rage et de douleur, d'insultes réciproques, de coups ; et on ne distinguait au milieu des ténèbres qu'un monceau confus de formes humaines, qui se roulaient dans la neige, en jurant et en blasphémant. Les préposés firent usage de leurs longs bâtons noueux. Rappart en reçut plusieurs coups, qui le mirent hors de combat. Junier, grâce à sa force herculéenne, lutta un moment avec avantage. Il résistait vigoureusement à plusieurs ennemis, lorsqu'un coup du terrible bâton lui fut asséné à travers la figure, et l'étendit sans connaissance sur la neige déjà rougie du sang de ses camarades. Les autres contrebandiers n'opposèrent plus de résistance sérieuse. Ceux qui ne prirent pas la fuite furent immédiatement saisis.

Lionnet, resté à quelque distance avec Morel, avait considéré cette triste scène avec une angoisse inexprimable. Il maudissait sa folle expédition, et aurait donné tout au monde pour se trouver à cent lieues de distance. Quand les deux amis virent la tournure tragique que prenaient les choses, ils ne pensèrent plus à secourir leurs camarades ; l'instinct de la conservation les domina seul. La peur de tomber entre les mains des terribles préposés leur montra la seule chance de salut qui leur restât encore : ils abandonnèrent leurs ballots et se mirent à fuir à travers champs, sans se rendre un compte exact de la direction qu'ils suivaient. Ils avaient fait trois cents pas à peine, lorsque deux hommes apostés sur leur passage, comme des renards à l'affût, se précipitèrent sur eux ; des mains de fer se posèrent sur leurs épaules.

Vaincus par la fatigue et la peur, ils n'essayèrent pas une résistance dont ils sentaient, du reste, la parfaite inutilité.

Les douaniers les couchèrent dans la neige et leur posèrent un genou sur la poitrine, tandis qu'ils leur serraient les mains dans de solides menottes. Puis ils firent relever leurs prisonniers, et, brandissant leurs bâtons ferrés, ils crièrent d'une voix impérieuse :

— En avant !

Brisés par l'émotion et dans un état de prostration presque complète, nos héros obéirent, en pleurant amèrement. Ce n'étaient plus ces jeunes gens superbes, qui, fiers de leur force, ne voyaient aucun obstacle possible à la réussite de leurs projets. Citoyens d'un pays libre, pouvant vivre tranquilles au sein de leurs familles et consacrer leurs forces au bien de leur contrée, ils avaient voulu braver les lois et l'ordre social d'un pays voisin : ils se voyaient maintenant enchaînés comme des criminels et roués de coups de bâton ; tout cela pour une gloriole, pour une fantaisie, pour un peu d'argent qu'ils pouvaient gagner plus facilement et surtout plus honnêtement chez eux.

## CHAPITRE V

### PILATE

Le nom de Pilate, dans l'histoire qui nous occupe, n'était qu'un nom de guerre, mais appliqué à un personnage parfaitement historique. Celui-ci comptait parmi ces individus qui, nés avec le germe de tous les vices et doués d'un caractère faible, ne savent que suivre l'impulsion des événements. Son père, un de ces pauvres propriétaires qui peuplent le versant français du Risoux, avait élevé son fils comme il l'avait été lui-même, c'est-à-dire sans principes et sans soin.

Dans un milieu sain, Pilate, avec de salutaires exemples et de bonnes directions, aurait pu devenir un homme de bien ; mais, jeté sur la pente du mal, il la suivait passivement et sans aucun effort pour en sortir. Il montra, dès son enfance, de grandes dispositions à la paresse. À dix-neuf ans, pour échapper aux travaux de la campagne qui l'ennuyaient, il s'engagea dans l'armée en remplacement d'un conscrit, pour le prix de sept cents francs. La vie du soldat, pour certains hommes, est une école salutaire ; elle retrempe leur énergie et développe chez eux le sentiment du devoir. Pour d'autres, malheureusement, elle achève de les démoraliser et de les pervertir. Pilate fut du nombre de ces derniers. Rentré au pays au bout de quatre ans, sans argent, couvert de hail-



lons, abandonné à la débauche, ayant perdu le goût de toute occupation régulière, il se voua au métier de contrebandier et de voleur de bois.

En quittant ses camarades, la veille des événements qu'on vient de lire, il s'était élancé à travers la neige et les tourbillons, en homme habitué à braver les frimas. Celui qui eût pu l'observer aurait été frappé de l'expression de sa figure. Un sourire diabolique éclairait ses traits : on eût dit la satisfaction de la bête fauve affamée qui vient de saisir une proie. Il traversa d'un pas rapide les pâturages et les forêts, et, prenant un sentier, il arriva à la porte d'une maison de rustique apparence.

Le voyageur qui parcourt aujourd'hui le versant occidental du mont Risoux trouve encore, çà et là, quelques pauvres habitations isolées, quelques hameaux solitaires au milieu de ces vastes prairies. Il y a un demi-siècle, cette population était beaucoup plus nombreuse qu'aujourd'hui. Presque pas de pâturage où l'on ne vît une pauvre maison basse, recouverte en bardeaux fixés au moyen de grosses pierres.

Les gens y vivaient disséminés sur la surface des alpages, sans industrie, ayant pour toutes ressources de l'orge souvent gelée, une maigre vache et une chèvre. Il fallait donc, pour entretenir leur misérable existence, une stricte économie et une grande activité ; parfois, à force d'adresse et de ruse, ils parvenaient à gagner quelques sous. Des femmes mal vêtues, mal chaussées, faisaient six lieues de marche pour aller en Suisse, à travers les neiges du Risoux, vendre quelques douzaines d'œufs. Les hommes, cachés des nuits entières dans les bois, luttaient d'adresse et d'audace avec la douane, pour transporter un peu de tabac, de café ou d'autres denrées, et réaliser un profit de quelques *liards*.

C'est dans l'une de ces maisons, située non loin du hameau de la *Frête*, que se rendit Pilate. Son père était mort depuis plusieurs années ; célibataire, il vivait avec sa mère. Cette femme, encore alerte et vigoureuse malgré ses soixante-quinze ans, entretenait tant bien que mal son ménage, ou plutôt son taudis. La besogne, du reste, était bien simple. Après les soins indispensables donnés à une vache, il ne s'agissait que de cuire de temps en temps du pain noir, qu'on mangeait avec du petit-lait. Rarement on s'accordait un plat de choux ou d'un autre légume.

Le contrebandier entra en tâtonnant. Arrivé à la cuisine, il alluma une lampe, et pénétra furtivement dans une chambre basse et enfumée, n'ayant pour fenêtre qu'un carreau grillé. Les lits de la mère et du fils en remplissaient la plus grande partie. Une table boiteuse et quelques escabeaux composaient tout l'ameublement. Des hardes pendaient aux parois, et le plancher était encombré de débris divers.

— *Bello* est-il arrivé ? demanda Pilate à sa mère.

— Non ! répondit celle-ci.

Le contrebandier, après s'être débarrassé de ses guêtres et de ses gros souliers couverts de neige, ouvrit un vieux bahut et en tira un morceau de pain noir. Il prit ensuite une bouteille d'eau-de-vie, soigneusement serrée dans un placard, et s'en versa un verre.

Pendant qu'il soupait de bon appétit, la mère, d'une voix criarde, avait entamé la conversation dans le patois de la contrée ; elle interrogeait son fils sur l'emploi de sa journée. Celui-ci en rendit un compte assez exact. Il n'y avait rien qui exigeât le secret ; car, quoique assez confiant envers sa mère, Pilate savait à l'occasion lui cacher ce qu'il estimait

prudent de garder pour soi. Il était arrivé au moment où il avait quitté les contrebandiers, lorsque la mère l'interrompit en disant :

— Est-ce que l'affaire sera bonne ?

— Excellente, répondit le fils. Ça m'ira bien pour me remonter un peu ; depuis longtemps je n'ai rien gagné. Je n'appelle pas gagner les quelques sous qu'on peut attraper sur un misérable ballot : le plus souvent cela suffit à peine pour l'eau-de-vie.

— Chamoceire est-il de la partie ?

— Non ; mais je crois qu'il se méfie de quelque chose.

— Alors il te faudra partager avec lui ; sinon il te dénoncera aux contrebandiers, qui se vengeront.

— Chamoceire connaît le métier ; il saura comprendre ce qui en est, et laisser les Suisses s'en tirer comme ils pourront. Je le verrai à son retour, et lui graisserai la patte avec quelques pièces de cent sous.

— Oui, mais il te faut pourtant faire attention avec ces contrebandiers. Ils n'ont pas badiné avec *l'homme perdu*. C'était aller un peu loin : j'ai regretté que tu te sois mêlé de cette malheureuse affaire.

— Pourquoi ? répondit Pilate en haussant les épaules et vidant son verre. Dans l'affaire d'aujourd'hui, qui est bonne et sera vite bâclée, je n'ai à compter qu'avec Chamoceire ; et, je te le répète, il sera très arrangeant. Nous nous sommes rendu des services réciproques, et nous pouvons nous en rendre encore. Quant à *l'homme perdu*, je n'ai pas le moindre regret de m'être aidé à le jeter dans la *baume*. Il nous ven-

dait, nous autres Français ; et nous n'avons pas à ménager les Suisses.

— C'est vrai, reprit la mère ; j'ai toujours entendu dire que ce sont des hérétiques damnés, pour lesquels il ne faut avoir aucune miséricorde.

— Je me mets, quand je le peux, en relation avec leurs écus ; pour le reste, je m'en moque.

Pilate, qui plusieurs fois, pendant la conversation, était venu ouvrir le carreau pour écouter au dehors, s'en approcha de nouveau. Cette fois, la fine ouïe du contrebandier perçut un bruit vague et confus.

— Voici *Bello*, dit-il.

Alors il poussa un sifflement aigu ; des aboiements lointains lui répondirent. Il vint ouvrir ; bientôt un chien, lancé à toute vitesse, franchit d'un bond le seuil, et son propriétaire referma sur lui la porte à triple verrou.

Pilate conduisit dans sa chambre l'animal, qui sautait de joie autour de son maître. C'était un chien-renard croisé. L'animal paraissait épuisé ; ses longs poils étaient chargés de neige, et à son cou était suspendu un paquet solidement attaché. En passant sa main sur le dos de l'animal, Pilate découvrit, cachée dans l'épaisse fourrure, une courroie qu'il déboucla. Le contrebandier examina le tout avec soin. Dans le paquet et autour de la courroie étaient soigneusement rangées des pièces d'étoffes diverses. Il parut satisfait de trouver tout en ordre ; puis, redoublant ses caresses au chien, il alla chercher une grande terrine de soupe préparée à l'avance. Tandis que l'animal lapait sa pitance avec des signes non équivoques de satisfaction, son maître leva une trappe sous le lit de la mère ; approchant la lampe, il décou-

vrit une espèce de coffre caché sous terre, l'ouvrit et y introduisit les objets apportés par le chien ; puis il referma le coffre et la trappe.

Le fainéant et poltron Pilate avait donc trouvé plus commode de faire passer la contrebande par son chien que de s'en charger lui-même. Ce moyen, très simple, est encore employé maintenant, et l'était autrefois sur une grande échelle. Il consiste à conduire un chien chez un affidé, de l'autre côté de la frontière. Là, on le garde un jour ou deux sans lui donner à manger ; puis on lui attache des marchandises au cou ou autour du corps, et on le lâche au milieu de la nuit. L'animal, pressé par la faim, traverse la frontière avec la rapidité de la flèche. Habitué par son maître à fuir les douaniers, guidé par l'instinct extraordinaire dont il est doué, le chien évite les hommes, et arrive bientôt sain et sauf à la maison, où il sait être bien accueilli.

Tout en causant avec sa mère, Pilate se mit au lit, sur son grabat pour mieux dire ; il s'enveloppa de loques en guise de couvertures, et ronfla bientôt de toute la force de ses poumons.

## **CHAPITRE VI**

### **LA MYSTIFICATION**

Un épisode de la vie de Pilate fera faire au lecteur plus ample connaissance avec le caractère de cet homme. Pilate représente un type que l'on peut classer entre le contrebandier proprement dit et le brigand.

Comme on l'a vu, il avait pris du service dans l'armée. Il fut mauvais soldat ; mais, souple jusqu'à la lâcheté, il supporta patiemment la discipline militaire, quoiqu'il la détestait. Empressé auprès des chefs, il sut toujours se fatiguer le moins possible, tout en ayant l'air de déployer une grande activité. On l'eût vu souvent le dernier au feu et le premier au pillage.

Il n'était pas homme à se contenter de la modique solde et de la ration du troupier. Des sept cents francs de son engagement, il n'avait pas donné un sou à son père, qui cependant vivait dans la gêne. Au bout de deux ans, tout était dépensé. Plusieurs fois déjà, Pilate avait amélioré son état financier aux dépens de l'ennemi ; il savait aussi, à l'occasion, mettre à contribution les amis.

Sous Napoléon I<sup>er</sup>, il prit part aux campagnes de 1813. Le régiment dont il faisait partie s'étant arrêté à quelques lieues de Bautzen, les soldats reçurent des billets de logement pour un village voisin. Pilate et un de ses compagnons, nommé Marcel, se trouvaient ensemble, et se rendirent à leur destination, chez un honnête campagnard qui les accueillit cordialement. Après un copieux souper, ils furent conduits dans une petite chambre propre. Pendant que Marcel se mettait au lit, Pilate scrutait d'un œil curieux tous les coins et recoins de l'appartement. Il ouvrit une armoire et en fouilla l'intérieur : parmi d'autres objets de peu de valeur, il trouva, soigneusement enveloppée, une cuiller en argent. C'était sans doute quelque souvenir de famille, quelque cadeau de noce ou de baptême. Pilate la tournait dans ses mains et la contemplait avec avidité, lorsque son camarade, qui l'observait, lui dit :

— Laisse cela et viens te coucher. Il ne faut rien prendre chez ces gens.

— Est-ce que tu crois que je veux la prendre ? demanda Pilate un peu honteux.

— Je ne dis pas. Non seulement c'est mal de voler des personnes qui nous reçoivent bien, mais cela nous est sévèrement défendu par nos chefs, ajouta Marcel.

Pilate se mit au lit sans rien dire, mais il ne s'endormit pas. La pensée de la cuiller hantait son esprit. Sa bourse était vide. Depuis son entrée au régiment, il avait pu s'accorder diverses jouissances en dehors de l'ordinaire du soldat, et en ressentait péniblement la privation. Il avait vu tant de fois la maraude et le vol s'exercer sur une grande échelle, le fort opprimer le faible, le soldat en campagne s'emparer de ce qui lui tombait sous la main ! Pourquoi n'en ferait-il pas de

même aujourd'hui et ne profiterait-il pas de l'occasion ? Pilate n'était pas de force à résister à pareille tentation. Une question seulement l'embarrassait : prendre la cuiller et l'emporter, c'était tout simple ; mais comment la cacher et éviter d'être découvert avant d'en avoir pu réaliser la valeur ? Son camarade avait vu la cuiller, et ne partageait pas les mêmes idées que lui sur le procédé : il pouvait, cas échéant, concevoir des soupçons et peut-être le dénoncer.

Toutes ces pensées roulaient dans la tête du soldat et le tinrent éveillé. Après quelques heures d'insomnie, une idée lumineuse lui vint tout à coup à l'esprit. Marcel dormait d'un profond sommeil. Pilate se lève doucement, ouvre l'armoire, prend la cuiller, l'enveloppe de papier, puis entrouvre le sac de son camarade et y glisse l'objet volé. Il remet ensuite en ordre le contenu du sac, le referme soigneusement et le remet à sa place. Cela fait, il revient se coucher, et, cette fois, s'endort profondément.

Le lendemain, les deux soldats, après avoir bien déjeuné, saluèrent leur hôte et rejoignirent le régiment, qui continua sa marche. La nuit suivante, la troupe dut bivouaquer ; Marcel ne défit pas son sac et ne remarqua pas que Pilate, attaché à ses pas, le suivait comme son ombre. La marche recommença dès l'aube : la troupe avait déjà franchi plusieurs lieues, lorsque se fit entendre le commandement de : Halte ! Après les manœuvres préliminaires, le régiment se mit en ligne. Quelque chose d'extraordinaire allait se passer.

Un paysan était venu se plaindre au colonel : deux militaires, qu'il avait logés l'avant-veille, lui avaient volé une cuiller d'argent. Ce paysan fut invité à parcourir les rangs pour chercher les coupables. Aisément reconnus, ils durent sortir des rangs pour être interrogés. Tous deux nièrent :



Marcel avec l'assurance d'une bonne conscience, et Pilate avec celle du coupable qui se croit sûr de l'impunité. Le paysan maintint son accusation. Il connaissait la langue française ; il avait, dit-il, entendu la conversation des deux soldats sans que ceux-ci s'en doutassent. Un sergent reçut l'ordre de fouiller leurs sacs. Quelle ne fut pas la stupeur du pauvre Marcel en voyant retirer du sien la fatale cuiller ! Celle-ci fut rendue au paysan, qui se retira. La preuve était accablante : le malheureux soldat eut beau protester de son innocence et assurer qu'il était victime d'une erreur ou d'une mystification ; on lui imposa silence, et il fut confié à la garde d'un peloton.

Le général en chef avait donné des ordres sévères quant à la punition des voleurs ; d'ailleurs les lois militaires, consécration de l'arbitraire le plus inique, étaient positives. Quoique Marcel eût passé jusque-là pour un honnête garçon et un brave soldat, il n'en fut pas moins condamné à être fusillé, et l'exécution suivit immédiatement.

Tandis que le malheureux expirait sous les balles de ses camarades, Pilate, en homme habile, sut tirer un parti avantageux du récit du paysan. Intervertissant les rôles avec une audace inouïe, il reçut les félicitations de tous pour les bonnes paroles dites à Marcel sur les suites fâcheuses du vol.

Tels étaient Pilate et son passé.

## CHAPITRE VII

### LA DOUANE

Le lendemain des événements racontés au chapitre IV, tout avait son aspect accoutumé au poste de la douane de Mouthe. C'est la vie monotone et régulière du soldat en caserne. Les hommes de service la nuit précédente dormaient, étendus sur leurs lits de camp. Ils n'avaient rien vu de suspect, si ce n'est un chien lancé à toute vitesse dans la direction des Frêtes. Aux premières lueurs de l'aurore, ils avaient cru découvrir, à la *Grande Combe*, des traces de pas ; mais ces traces se trouvant presque effacées par le vent, ils n'avaient pu les suivre. Le douanier de cuisine préparait le potage ; d'autres fourbissaient leurs armes, graissaient leurs gros souliers ferrés, ou raccommodaient leurs uniformes ; d'autres, enfin, jouaient au piquet et fumaient philosophiquement la pipe, en attendant la nuit pour se mettre en route.

Si la vie du contrebandier est pénible, celle du douanier, de service à la montagne, n'y cède en rien. Dans la belle saison, malgré les longues courses, cette vie nomade au milieu des forêts ne manque pas de charmes et de poésie ; mais il n'en est pas de même pendant les longs hivers de ces con-

trées. Le douanier sort souvent à la nuit tombante, pour ne rentrer qu'à l'aurore. Il parcourt de longues distances, bravant frimas et tempêtes, pour venir se poster en sentinelle à la frontière. Là, quelques branches de sapin rangées sur la neige lui servent de sofa ; enveloppé dans son manteau, les pieds dans un sac doublé de peau de mouton, il passe la nuit comme un fauve à l'affût.

Le garde-frontière ne déploie pas moins de ruse que le contrebandier. Tandis que celui-ci, embusqué de l'autre côté de la limite des deux territoires, chaussé de babouches, attend le moment favorable pour glisser inaperçu et comme une ombre, le douanier, l'oreille au guet, tâche de percevoir le moindre bruit. Le craquement d'une branche, le bruissement de la mousse sèche, le vol subit d'un oiseau, sont des indices importants. Le factionnaire quitte alors son gîte, et vient à pas de loup reconnaître les lieux. Si quelque trace lui indique la présence d'un homme dans les environs, il la suit comme un chien suit la piste d'un lièvre. Il faut alors agir de ruse et d'adresse. Si le contrebandier s'aperçoit qu'il est observé, il essaiera d'échapper, ce qui arrive souvent. S'il ne peut sauver sa marchandise, il l'abandonne pour sauver sa personne. Le préposé sait aussi qu'il peut devenir la victime de son excès de zèle. Souvent, de rusés contrebandiers, porteurs de faux ballots, cherchent à dessein à se faire poursuivre, pour occuper les employés pendant qu'un convoi passe plus loin.

Le douanier connaît toutes ces ruses de guerre ; il suit donc le contrebandier à distance, observe toutes ses allures, et, s'il le peut, prévient ses camarades. Connaissant les chemins que doit suivre leur homme, ils gagnent les devants, et viennent l'attendre dans quelque passage étroit où ils puissent le prendre, comme le chat attrape la souris.

Dans les plaines et les localités populeuses, les choses se passent différemment à la douane. Les préposés, nonchamment assis au soleil, ont peine à quitter leur *chique* pour adresser aux passants la phrase sacramentelle :

— Ne portez-vous rien contre la loi ?

Sortant les mains de leurs poches, ils viennent les fourrer dans les vôtres et tâter tous les coins et recoins de vos vêtements ; après quoi, convaincus de leur importance dans le monde, ils vous laissent aller, sans avoir l'air de croire la fraude possible ; ils ne comprennent pas que les voyageurs qu'ils fouillent avec tant de soin viennent passer devant eux précisément parce qu'ils ne portent rien.

Quelquefois cependant, c'est devant les postes de douane, à la barbe des employés, que la contrebande se fait sur la plus grande échelle. Tantôt c'est une dame élégante, qui double ses jupes de dentelles ou de soieries de grand prix ; tantôt c'est un voiturier, qui porte des montres dans le collier de son cheval, dans les moyeux des roues de son char, ou dans le double fond d'un tonneau. Il n'y a pas fort longtemps, pendant l'arrêt d'un char devant la douane, on entendit tout-à-coup des sons mélodieux sortant on ne savait trop d'où. L'oreille exercée des douaniers eut bientôt deviné le mystère. Ils scièrent un brancard, et y trouvèrent, cachées, des boîtes à musique. Par suite d'un cahot, ou pour toute autre cause, le ressort de l'une de ces boîtes s'était décroché, et elle avait entonné un air chinois qui réjouit tous les assistants, excepté, je suppose, le malheureux voiturier. Cette découverte mit fin à une industrie lucrative, exercée depuis longtemps.

Il y a vingt-cinq ou trente ans, sur la ligne de Genève à Grenoble, un marchand de combustibles passait fréquem-

ment la frontière avec du bois de chauffage, sans être inquiété ; mais ce commerce ne formait que l'accessoire. Les bûches étaient creuses et remplies d'une quantité considérable de bijoux et de montres. Un horloger de Genève, jaloux, dénonça ce trafic à la douane. Le voiturier, se voyant découvert, prit ses chevaux et s'enfuit, abandonnant son véhicule.

Un industriel d'un village de la montagne avait payé les droits pour conduire à Mouthe un cuvier neuf. Quelque temps après, il les payait pour un second, puis pour un troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un douanier méfiant crût remarquer que c'était toujours le même vase : il regarda de près, et découvrit que l'objet avait un double fond, dans lequel on introduisait la marchandise de contrebande.

En un mot, on se rend difficilement compte de la somme d'adresse, d'audace et de ruse qui se dépense sur les frontières pour tromper le fisc. Douane et contrebande sont deux sources de démoralisation, de débauche et souvent de crimes. Et dire qu'en outre, les gouvernements entretiennent pour leurs douanes plusieurs centaines de mille hommes, enlevés à l'industrie, à l'agriculture, à la vie de famille ! Qu'on supprime la douane, et la contrebande, qui démoralise les populations frontières, tombera d'elle-même.

On argue des besoins du fisc. Cette raison a bien sa valeur, aujourd'hui surtout que les revenus publics sont presque entièrement absorbés par les chassepots, les canons Krupp, et autres engins de destruction. Mais la société serait bien malheureuse si elle ne pouvait exister sans douane. Que les impôts soient directs ou indirects, c'est toujours le peuple qui paie, et qui supporte, de plus, les frais énormes d'entre-

tien de tous ces employés à passepoils rouges. Mais il est temps d'en revenir à notre récit.

Les douaniers de Mouthe, tout en fumant, jouant et vaquant à leurs occupations diverses, s'entretenaient du temps, de leur vocation, de leurs aventures diverses.

— Je ne sais que penser, disait un jeune homme aux cheveux châtain ; mais voici longtemps qu'on ne voit rien. Je crois que personne ne bouge par ce temps.

— Ah ! tu crois ? répondit un vieux préposé, à la moustache grise. On voit bien que tu es jeune : tu ne connais pas encore les ruses du métier. C'est précisément par ce temps qu'il faut se méfier. J'ai fait la contrebande longtemps, moi ; et je préférais les nuits sombres et les temps comme ceux-ci. Les traces sont effacées à mesure par le vent et la neige ; quant au froid, on se réchauffe de temps en temps avec un verre de *goutte*.

— Vous avez raison, dit le brigadier. Il faut redoubler de vigilance, précisément parce que depuis quelque temps on n'a rien vu. Du reste, les traces aperçues ce matin à la Grand-Combe signifient qu'un convoi est en route, ou que les contrebandiers sont allés chercher un chargement pour repasser ce soir. Il faudra soigneusement veiller toute la nuit dans cette direction. Quatre d'entre vous iront aussi du côté de Gélin et de Rochejean : s'il y a quelque chose, c'est par là qu'on passera probablement.

Un silence suivit ces paroles du chef ; un des auditeurs le rompit au bout de quelques minutes.

— Ne serait-il pas bon aussi, brigadier, de surveiller les environs de Ravier et de la Frête ? Ces gens traquent beaucoup de ce côté de la frontière.

— Oui, mais ce n'est pas toujours pour la contrebande, reprit un second. Ils vont souvent faire du bois dans les forêts suisses. C'est leur affaire : que la Suisse garde ses bois, nous n'avons pas à nous en occuper.

— C'est vrai, ajouta un troisième ; néanmoins, il est bon de veiller dans cette direction. Il y a par là un certain Pilate, qui passe pour un habile contrebandier : il possède un chien qui semble dressé au métier. Ce pourrait bien être celui qu'on a aperçu cette nuit.

— C'est possible, répondit le chef ; mais il ne faut pas regarder de trop près avec Pilate. C'est un honnête homme ; il nous a rendu quelquefois service, et peut nous en rendre encore. La conversation continua ; les anciens racontèrent quelques-unes de leurs aventures, pour initier les jeunes aux ruses employées par les contrebandiers pour dépister la douane. Un préposé disait avoir suivi un contrebandier, qui se laissa approcher de l'air le plus pacifique du monde : alors, tirant de sa poche une poignée de cendres, il la jeta à la figure du douanier. Tandis que ce dernier se frottait les yeux en jurant, son homme gagnait le large.

Une autre fois c'était un bossu, d'apparence absolument inoffensive, qui passait son chemin ; seulement, lorsqu'il se vit menacé d'être fouillé, il gagna les champs. Le douanier qui le poursuivait le vit bientôt se redresser, et, pour courir plus vite, abandonner sa bosse, formée d'un paquet d'étoffes, qui, comme on le pense bien, n'avait pas payé les droits.

Ils en étaient là de leurs récits, lorsqu'on entendit frapper à la porte.

— Entrez ! crièrent plusieurs voix.

La porte s'ouvrit et livra passage à un homme en blouse : c'était Pilate en personne. Le contrebandier ne parut pas remarquer l'attention dont il était l'objet : il s'avança d'un air de parfaite bonhomie, en saluant familièrement le brigadier, comme une vieille connaissance. Tout en causant du temps froid et d'autres banalités, il prit son brûlot, et sortit de sa poche un rouleau de tabac en corde, priant chaque douanier d'en couper un morceau, ce qu'ils exécutèrent immédiatement.

Ces préliminaires, indispensables à toute entrée sérieuse en matière, une fois terminés, Pilate annonça au chef qu'il avait quelque chose à lui communiquer. Celui-ci fit entrer le contrebandier dans un cabinet lui servant de bureau ; et, après avoir soigneusement refermé la porte, il lui demanda :

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

— Dites donc, brigadier, il y a une bonne affaire pour ce soir.

— De quel côté ?

— Je vous expliquerai cela : mais il faut que cela reste secret et que nous soyons bien d'accord.

— Vous savez que nos instructions sont positives : le secret le plus complet est assuré ; ensuite, vous avez droit au tiers du montant des amendes. Jusqu'à présent, nous nous sommes toujours bien arrangés.

— C'est vrai, brigadier. Voici de quoi il s'agit. Une quinzaine de Suisses sont partis hier soir du Séchey avec des ballots. Ils se dirigent sur Nozeroy, et doivent être arrivés avant le jour *Chez-le-Goulu*. Ils en repartiront pendant la nuit pour traverser la *côte à Pécaud*.



— Très bien ! très bien ! par où passeront-ils ?

— Chamoceire les conduit ; ils se dirigeront vers les Pontets et Bonjean, pour arriver aux environs de Sanceau.

— C'est bon, leur compte sera réglé seulement j'espère que l'affaire est sûre ?

Et le brigadier regarda fixement le contrebandier. Celui-ci soutint l'examen sans sourciller, et répondit avec une tranquillité parfaite :

— Pardi ! si c'est sûr ! Je tiens à faire des affaires avec vous, et n'ai aucun intérêt à vous tromper. Il y a là pour dix à douze mille francs de marchandises.

— C'est entendu ; voici vingt francs d'arrhes. Si tout réussit, vous n'avez qu'à repasser demain ; on vous paiera votre provision.

— Cela ne presse pas. Il y a seulement une condition.

— Laquelle ?

— Chamoceire n'est pas au courant de l'affaire. Il se défie bien un peu, et ne sera pas trop surpris. Or, je ne voudrais pas qu'il fût arrêté et que rien de fâcheux lui arrivât. Il prendra sans doute la fuite. Je désire qu'on le laisse échapper et qu'il ne soit pas inquiété.

— C'est entendu, répondit le brigadier.

Là-dessus, les deux hommes se donnèrent une poignée de main et se séparèrent. Le brigadier ordonna à ses hommes de se préparer à une forte patrouille de nuit dans la direction de la côte à Pécaud.

On a vu le résultat de leur expédition.

Pendant la matinée du lendemain, les douaniers rentraient au poste, après avoir remis leurs prisonniers entre les mains de la gendarmerie et consigné les marchandises au bureau des péages. Ils paraissaient fatigués ; plusieurs avaient leurs vêtements déchirés, d'autres avaient des blessures et portaient des traces de sang. Néanmoins, fiers de leurs exploits et surexcités encore par la lutte, ils causaient gaiement et avec animation. Une demi-heure plus tard, Pilate, après une nuit d'orgie, entra au poste, l'air dégagé comme un homme fier de son importance. Le brigadier le reçut avec un visage riant, et lui dit :

— Tout va bien : on a pris la pie au nid ; mais ce n'est pas sans peine. Ces coquins de Suisses nous en ont fait voir de rudes ; ils ont trouvé pourtant à qui parler, et leur affaire est réglée. Il lui versa un verre d'eau-de-vie, et lui compta quelques piles d'écus, que Pilate serra soigneusement dans une grande bourse de cuir ; après quoi il se retira.

Ainsi cet homme, qui avait fait sa vocation de la contrebande, trahissait ses confrères. Après s'être chargé de l'organisation du convoi, il venait lâchement vendre ses dupes à la police pour un peu d'argent.

Autant le sentier de l'austère vertu est raboteux et étroit, autant la voie du mal est large et spacieuse. L'homme qui la prend descend à grands pas vers l'abîme, sans regarder en arrière et sans s'apercevoir de la rapidité de la pente. Simple contrebandier au début, Pilate en était venu à se persuader qu'il n'y avait pas plus de mal à tromper ses camarades qu'à violer les lois. Il trouva ensuite tout naturel de vendre ses anciens confrères, de trafiquer de leur vie et de leur liberté. Que lui restait-il à accomplir pour devenir le plus vil des hommes et le plus lâche des scélérats ? Combien de jeunes

gens ne font pas assez attention à cette gradation vers le crime, et aux conséquences d'un premier pas dans une voie illégale !

Et cette douane qui, pour remplir sa mission, se sert de pareils hommes et emploie de semblables moyens ; qui s'exerce à la tromperie, encourage la délation, récompense les fourbes et paie les traitres : n'est-elle pas une plaie sociale ? N'est-ce pas une monstruosité que les générations futures flétriront de leur mépris ?

Pilate, en quittant le poste, longea une partie du grand et populeux village de Mouthe, saluant des connaissances à droite et à gauche. Il entra dans une auberge, se fit servir un litre de vin, et se mit à fumer en devisant gaiement avec l'aubergiste.

Une demi-heure plus tard, Chamoceire faisait son entrée dans l'établissement. Les regards des deux hommes se croisèrent, comme ceux de deux lynx tombant sur la même proie. Le visage de Chamoceire paraissait rougi par la colère ; pourtant il se contint, et s'adressa à Pilate d'un son de voix assez naturel et dans le patois bourguignon.

— Ah ! te voilà ! je te cherche partout. On m'a dit à l'instant qu'on t'avait vu entrer ici. Mais, dis donc : tu as voulu, je crois, me fourrer dans le pétrin ? Ce n'est pas beau de ta part.

Et il entama une longue série de récriminations entrecoupées de jurons à l'adresse de son interlocuteur. Celui-ci, sans mot dire, fit venir un verre, l'emplit et l'offrit à Chamoceire ; puis il reprit en souriant :

— Qui t'a dit que l'affaire avait été vendue ?

— Personne, mais j'en ai la conviction. Depuis la *Grande-Combe* déjà, je me suis méfié de toi, me doutant que tu avais envie de faire le tour, pour gober le magot tout seul et me mettre dedans.

— Je savais bien, répliqua Pilate, que tu avais vent de la chose, et je suis étonné que tu aies pu en douter un moment. Si je ne t'ai rien dit, c'est qu'il fallait éviter toute conversation particulière, pour ne pas éveiller les soupçons des deux vieux qui nous observaient. Ensuite, cela n'était-il pas tout naturel ? Nous aurions été bien bêtes de laisser passer l'occasion d'en jouer une à ces Suisses et de gagner quelques écus. Si l'entreprise avait été tentée par une maison du pays, je ne l'aurais pas vendue ; mais c'est un marchand suisse, qui ne m'a jamais fait gagner un sou, et qui a cru me faire bien de l'honneur de me marchander, à deux ou trois francs près, l'organisation de son expédition. Quant aux amis, on ne les a pas oubliés.

Pilate communiqua alors à Chamoceire tous les détails de cette affaire, et la réserve faite en sa faveur ; puis, tirant de sa bourse une poignée d'écus, il les mit devant son compagnon, en lui versant une nouvelle rasade.

Chamoceire, digne émule de Pilate, possédait cependant un caractère plus franc et plus décidé. Il mettait une certaine rondeur, une bonne foi relative dans ses rapports avec ses confrères. Il sentait la lâcheté de l'acte de Pilate ; mais au fond c'était une bonne affaire. Les arguments de son compagnon ne l'avaient convaincu qu'à demi ; la vue des écus fit taire ses scrupules. Il posa gravement sa large main sur les pièces d'argent, et les fit disparaître dans le vaste gousset de son pantalon de futaine, avec un air de parfaite satisfaction.

Sans compter, ronde ou non, la somme plut au sire.

Les deux hommes firent ensuite un copieux dîner. Tout en prenant une tasse de café, Pilate disait à son compagnon :

— En tous cas, c'est un bon tour. Nos hommes ne se doutent guère de la farce, et doivent faire de jolies grimaces.

Et les deux contrebandiers de rire à gorge déployée. Pilate continua :

— Mais, dis donc, Chamoceire, si nous allions un de ces jours au Risoux scier du bois suisse ?

— Je suis assez de cet avis ; voici quelque temps que nous n'y avons pas été.

— Eh bien ! arrangeons la chose pour une nuit prochaine, quand la neige sera favorable : nous en reparlerons.

Ils passèrent le reste de la journée à jouer, à rire et à boire, jusqu'à ce qu'une heure tardive trouva Chamoceire endormi sur la table. Pilate, de son côté, gagna avec peine, d'un pas chancelant, la grange de l'auberge, où, se jetant sur un tas de foin, il dormit bientôt du sommeil de plomb des ivrognes.

## **CHAPITRE VIII**

### **L'ÉVASION**

Tous les contrebandiers, à l'exception de Chamoceire, avaient été pris et solidement menottés. Ils furent dirigés sur Sanceau, couverts de neige et de sang. Les douaniers les remirent entre les mains des gendarmes, qui les déposèrent provisoirement dans la prison de la localité. On sait que Charles Lionnet et David Morel, ayant cherché à s'enfuir, furent arrêtés séparément. À leur arrivée, la place manquant, on dut les loger seuls, dans une cellule à part, à l'extrémité du bourg. On leur ôta les menottes, on leur donna une gerbe de paille, une couverture, une cruche d'eau, une ration de potage et un morceau de pain noir ; puis on ferma la porte à double tour, et ils restèrent seuls.

Les deux jeunes gens étaient brisés de fatigue et transis par le froid. Leurs mains, gonflées par les menottes, ne pouvaient plus se mouvoir.

... Honteux et confus,  
Jurant, mais un peu tard, qu'on ne les prendrait plus,

ils ne purent d'abord ni boire, ni manger. Ils se jetèrent sur la paille, en proie à une prostration physique et morale complète. Le soleil, à son lever, vint, à travers la petite fenêtre, éclairer la cellule et relever un peu le courage de nos héros. Ils firent un léger déjeuner, en causant des événements de la veille. Ce fut d'abord une suite de plaintes, de récriminations et de regrets tardifs ; puis, reprenant par degrés un peu d'assurance, ils commencèrent à envisager leur position sous un jour moins sombre qu'au début.

Morel, d'un caractère jovial et insouciant, affectait de paraître gai ; mais cette gaîté était toute factice. Ils pensaient à leurs parents, aux inquiétudes que causerait leur absence, et au triste résultat de leur escapade. Lionnet, en particulier, ressentait de poignants remords. Les conseils de Dulce, les tendres recommandations d'Henriette, lui montaient au cœur comme un reflux amer. Toutes les joies qu'il avait rêvées, son prochain mariage, le bonheur qu'il s'était promis, tout cela s'évanouissait, ou du moins était indéfiniment ajourné. Les fêtes de Noël et du Nouvel-An, ainsi que le jour fixé pour la noce, se passeraient sous les verrous. Son étourderie changeait ses joies en alarmes, et plongeait deux familles dans l'angoisse. Combien ne donnerait-il pas pour se retrouver de l'autre côté du Risoux, auprès de ses proches, pour embrasser sa fiancée, implorer son pardon et essuyer ses larmes ?

Morel avait de moins graves sujets d'inquiétude que son compagnon. Fils d'un contrebandier, il connaissait les péripéties de cette vie irrégulière.

— Nous ne sommes pas des assassins, disait-il ; pour peu que nos parents s'en mêlent, les choses finiront par s'arranger.

Quatre jours se passèrent. Le gardien qui apportait leur nourriture les avait renseignés sur le sort de leurs camarades. Il causait volontiers quelques instants avec les prisonniers. Il leur racontait des histoires de contrebandiers pris, mis au cachot, aux fers, et d'autres détails peu propres à calmer l'impatience fébrile des deux jeunes gens.

Vers le soir du cinquième jour, le geôlier étant venu, comme d'habitude, apporter leur souper, les prisonniers l'interrogèrent avidement sur le sort qui leur était réservé : l'homme hocha la tête d'un air mystérieux.

— Cela devient sérieux, dit-il ; on va vous conduire à Pontarlier pour être jugés. Plusieurs d'entre vous sont récidivistes ; il y a eu voies de faits, résistance, plusieurs douaniers blessés. Ça sent un peu le bagne.

Là-dessus, il se retira.

Ces paroles firent bondir les jeunes amis ; un frisson parcourut leur corps. Ils s'étaient peu à peu tranquilisés, espérant que leurs parents obtiendraient facilement leur rachat, et qu'après quelques semaines de détention ils seraient relâchés. Maintenant, le bagne leur apparaissait dans toute sa laideur. Ils se voyaient déjà traînant le boulet ou attachés sur une galère. Leurs angoisses devinrent intolérables ; le sommeil s'enfuyait, et des larmes jaillissaient de leurs yeux. Lionnet, surtout, se tordait sous sa couverture, en murmurant : Mon Dieu ! mon Dieu !

Après avoir roulé dans sa tête cent projets plus insensés les uns que les autres, il parut prendre une détermination subite, et se mit à causer quelques instants à voix basse avec son camarade. Vers trois heures du matin, les deux jeunes gens se levèrent et s'approchèrent de la fenêtre de leur cel-



lule, qui n'était pas grillée. Ce bâtiment ne servait qu'accidentellement de prison. Ils écoutèrent attentivement : aucun bruit ne se faisait entendre au dehors.

Les jours précédents, ils avaient remarqué qu'on les surveillait, mais pas d'une manière très rigoureuse. Des gendarmes faisaient de fréquentes patrouilles aux alentours, toutefois sans y stationner en permanence. À l'aide de leurs couteaux, les deux amis parvinrent à enlever la fenêtre, dans l'ouverture de laquelle un homme pouvait passer facilement. Morel avança sa tête avec précaution et écouta de nouveau.

Il faisait un froid vif et une nuit sombre, dont aucun bruit ne troublait le silence. La cellule était située au second étage, à quinze pieds environ au-dessus du sol. Lionnet prit les couvertures, les attacha solidement ensemble, et en fixa l'extrémité à un crochet en fer qui retenait la fenêtre : cela fait, il sortit les pieds en avant, et, se suspendant aux couvertures, il descendit doucement ; lorsqu'il atteignit l'extrémité de cette corde improvisée, il sauta et arriva sain et sauf sur le sol. Morel le suivit ; mais, soit précipitation, soit peur, il lâcha trop tôt les couvertures, et tomba dans la rue en poussant un cri étouffé.

— Es-tu blessé ? lui demanda Lionnet.

— Je me suis fait mal au pied, mais ce n'est rien<sup>7</sup>.

Les fugitifs ne connaissaient pas le pays ; mais, d'après ce qu'ils avaient pu remarquer à leur arrivée, ils devaient se trouver à l'extrémité occidentale de la bourgade. Se glissant

---

<sup>7</sup> Tous les détails de cette évasion sont historiques.

furtivement entre quelques maisons basses, ils arrivèrent dans les champs.

Ils étaient nu-pieds, vêtus seulement d'un pantalon et d'une chemise ; la préoccupation de leur fuite, et l'état de surexcitation dans lequel ils se trouvaient, les avaient empêchés de songer à préserver leurs corps du froid, assez piquant dans cette nuit de décembre. Une route s'étendait devant eux ; ils se décidèrent à la suivre, quoique peu sûrs de la direction. L'important pour eux était de gagner rapidement le large, et de s'éloigner le plus possible de Sanceau avant le jour. Lionnet prit le pas de course ; Morel le suivit d'abord assez bien, mais, au bout d'une demi-heure, il fut forcé de ralentir sa marche. Il ressentait de vives douleurs, et dut prier plusieurs fois son camarade de l'attendre. Ils avaient fait deux lieues environ, lorsqu'il s'arrêta tout à fait et se laissa tomber sur le sol ; son pied, enflé, lui causait d'atroces douleurs et refusait de le porter plus loin. Ce contretemps affecta profondément les deux amis. Ils s'assirent, espérant qu'un peu de repos leur permettrait de continuer la marche.

L'aube commençait à blanchir l'horizon, lorsque les fugitifs virent apparaître un point noir sur la route, dans la direction de Sanceau. Effrayés, ils voulurent fuir, mais Morel essaya en vain de se relever ; il s'était foulé le pied gauche, et, comme cela arrive souvent pour les accidents de cette nature, la course forcée qu'il avait faite rendait ses douleurs plus aiguës.

Cependant le point noir avançait rapidement ; on distinguait déjà un groupe de trois cavaliers. Les jeunes gens supposèrent aussitôt qu'on avait découvert leur évasion et qu'on était à leur poursuite. La position devenait critique. Lionnet, dévoré d'impatience, prit la main de son compagnon, en

l'invitant à le suivre et offrant de lui aider ; mais celui-ci se mit à pleurer, en disant :

— C'est inutile, sauve-toi tout seul. Tu diras à mon père qu'il vienne me racheter.

Il en coûtait à Lionnet d'abandonner son ami ; mais il sentit la justesse de ce raisonnement, et n'avait, du reste, pas une minute à perdre. Les tricornes des gendarmes se dessinaient déjà à travers les dernières ombres de la nuit.

Dominé par la peur, le jeune homme s'élança à travers champs avec la rapidité d'un lièvre serré de près par la meute : il franchit des fossés et des buissons, traversa un ravin et, arrivé de l'autre côté, sur une éminence, il se blottit derrière une haie et regarda du côté où il avait laissé son ami. Ce ne fut pas sans un profond serrement de cœur qu'il vit les gendarmes se saisir de Morel, le garrotter et le mettre en croupe sur le cheval de l'un d'eux, qui reprit aussitôt la direction de Sanceau.

Les deux autres gendarmes parurent se consulter un instant. Après avoir examiné les alentours, ils lancèrent leurs chevaux dans la direction prise par Lionnet. Celui-ci, comme on peut le penser, ne les attendit pas et reprit sa course. Incertain de la direction à suivre, il chercha à prendre autant que possible celle du levant. Il comprit aussi que ceux qui le poursuivaient l'auraient promptement atteint en rase campagne ; et que, pour leur échapper, il fallait chercher les lieux escarpés et d'un accès difficile aux chevaux. Le pays se prêtait facilement à cette tactique. C'était une espèce de plateau entrecoupé de ravins profonds ; et parsemé de forêts et de halliers.

Notre héros traversa rapidement une grande plaine cultivée, et arriva au bord d'un ravin aux pentes escarpées, au fond duquel coulait une petite rivière ; il était assis depuis à peu près cinq minutes, reprenant haleine, lorsqu'il vit les gendarmes déboucher à l'autre extrémité de la plaine, se dirigeant directement vers lui. D'un bond, il atteignit le bord du ravin, puis se glissa lestement le long d'une pente rapide, couverte d'un taillis de hêtres et de noisetiers ; arrivé au fond, il traversa facilement la rivière, alors presque à sec, en sautant d'une pierre à l'autre. Il gravit ensuite la pente opposée, en se tenant caché dans l'ombre des broussailles. Le trajet fut long. Arrivé de l'autre côté, Lionnet s'assit de nouveau ; abrité par les arbres, il aperçut les gendarmes du côté opposé. Ils suivaient, indécis, le sommet du ravin, cherchant un passage commode pour traverser la rivière. Le jeune homme les vit remonter l'espace de quelques centaines de pas ; après quoi, ayant sans doute trouvé ce qu'ils cherchaient, ils mirent pied à terre, et, prenant leurs chevaux par la bride, descendirent la pente abrupte.

Lionnet comprit que son unique chance de salut consistait à profiter de l'avantage que lui donnait le terrain, et, par des manœuvres habiles, à gagner du temps et laisser ses adversaires.

Il s'éloigna donc, en suivant le bord du ravin jusqu'à la distance d'un quart de lieue ; puis s'élança de nouveau au bord de la rivière. Les gendarmes, après avoir gravi la pente opposée, remontèrent à cheval ; mais, ayant perdu la piste, ils mirent une vingtaine de minutes à chercher dans les environs la direction qu'ils devaient prendre. Alors seulement, ils aperçurent dans le fond une forme humaine qui franchissait le ruisseau et remontait de l'autre côté : c'était sans doute le fugitif. Ils proférèrent quelques jurements, et se mirent en

devoir de traverser encore une fois le ravin, ce qui leur prit du temps.

Charles Lionnet répéta plusieurs fois la même manœuvre. Le soir arrivait ; le jeune homme se retira alors dans l'intérieur d'une épaisse forêt. Il était harassé de fatigue ; la faim se faisait sentir, mais les angoisses et les inquiétudes, en lui ôtant l'appétit, lui tenaient lieu de nourriture. Le froid pénétrait son corps à demi vêtu : impossible de dormir et même de rester longtemps assis. Il se promenait sans cesse, agitant les bras pour se réchauffer. Les nuits sont longues à cette saison ; les souffrances morales et physiques lui firent paraître celle-là interminable. Son étourderie, ses parents dans les alarmes, Henriette en pleurs, lui revenaient sans cesse à la mémoire. Combien n'aurait-il pas donné pour retrouver le coin du feu et les bons conseils du père Dulce !

Enfin, le jour vint apporter un peu de calme à son âme agitée ; mais sa position était encore très critique. Il se flattait de l'espoir que les gendarmes, fatigués, auraient abandonné la poursuite, mais il se trompait ; la police française ne lâche pas si facilement sa proie, et ne se rebute pas sitôt.

Entendant dans le lointain le son de quelques voix, il s'avança doucement à la lisière de la forêt. Un peu plus loin, il vit deux gendarmes qui cherchaient dans les alentours ; il aperçut aussi, dans la direction opposée, deux chevaux qu'un individu tenait par la bride. Sans doute, les gendarmes étaient à sa recherche ; deux d'entre eux, ayant mis pied à terre, furetaient dans l'intérieur du ravin, dont ils occupaient cette fois les deux versants. Lionnet comprit tout ; un frisson le saisit, et ses terreurs revinrent. Il se voyait déjà attaché sur la croupe d'un des chevaux, ramené à Sanceau, condamné et jeté en prison. Les yeux fixés sur les terribles tricornes, il ob-

servait les mouvements des gendarmes, qui cherchaient avec soin, mais paraissaient le croire plus bas, dans le vallon, et supposaient qu'il avait continué de descendre.

Cette circonstance fut cause qu'ils n'explorèrent pas d'abord le bois où Lionnet s'était réfugié ; néanmoins, tôt ou tard, ils y viendraient. Il fallait prendre un parti. La nécessité est la mère de l'invention ; le jeune homme comprit qu'il devait gagner le large, en suivant toujours le ravin et en remontant la rivière. Il traversa le bois de sapins qui lui avait servi d'abri, et s'éloigna au pas de course.

Employant la même tactique que la veille, il marcha rapidement pendant plusieurs heures. Vers le soir, ses forces étaient épuisées ; il avait dû s'arrêter plusieurs fois, mais la crainte des gendarmes lui rendait le courage nécessaire pour continuer sa route. La source du ruisseau se perdait dans des lieux inaccessibles : Lionnet dut l'abandonner. Il se trouvait sur un terrain montagneux ; la neige couvrait un sol aride et en friche. Un vent glacial s'était levé pendant l'après-midi. Tout le corps de Charles grelottait ; il ne lui restait plus que des lambeaux de son pantalon, déchiré par les buissons et les épines ; sa chemise, couverte de neige, se collait à sa peau ; ses pieds nus, meurtris par les cailloux, le portaient avec peine sur un sol gelé.

La nuit approchait ; le jeune homme sentait son courage près de l'abandonner ; il chancela et tomba par terre. Il avait été élevé dans les principes chrétiens ; mais, sans les avoir oubliés complètement, il les avait quelque peu négligés. Dans ce moment de suprême angoisse, sa pensée se reporta vers Dieu, et il lui adressa une courte mais fervente prière : il fut exaucé. Ce Dieu, aussi bon que puissant, ne reste jamais sourd fi l'appel du malheureux qui l'implore. Si sa réponse se

fait parfois attendre longtemps à ceux qui lui demeurent fidèles, il exauce quelquefois immédiatement ceux qui l'avaient oublié, pour leur montrer que lui n'oublie jamais.

L'obscurité était complète. En se relevant, Charles découvrit une lumière qui devait partir d'une des maisons éparses qu'il avait aperçues le jour précédent, et qu'il avait soigneusement évitées, de crainte d'être trahi. Or le temps des hésitations était passé ; il fallait accepter la seule chance qui lui restât, ou mourir de froid ou d'inanition. Les habitants pouvaient sans doute le livrer, mais cette perspective était moins effrayante que la première. Il marcha, ou plutôt il se traîna pendant un quart d'heure environ, et arriva à la porte d'une habitation rustique et solitaire ; il en était temps, car notre héros eut à peine la force de frapper à la porte et de s'asseoir sur le seuil. Quand l'agriculteur qui habitait cette maison vint lui ouvrir, le jeune homme ne parvint qu'avec de grands efforts à expliquer une partie de sa position ; ses hôtes devinèrent le reste. Touchés de son sort, ils le recueillirent et lui prodiguèrent tous les soins que réclamait son état.

## CHAPITRE IX

### LE COMLOT

Cinq jours plus tard, dans l'auberge du hameau de la Frête, se préparaient de nouveaux événements. C'était un lundi après-midi ; la petite chambre à boire était vide ; seule une femme, vieille déjà, mais forte et vigoureuse, vaquait aux travaux du ménage. Ses cheveux étaient retenus en désordre dans un vaste béguin de couleur douteuse, tenant un peu de la nuance du chocolat ; elle portait de gros sabots ; sa robe, retroussée, laissait voir un jupon crasseux et des bas à jour.

Bientôt un individu entra.

— Bonjour, mère Dorothee, dit le nouveau venu.

— Bonjour, Pilate, répondit celle-ci.

C'était, en effet, notre vieille connaissance, qui avait mené joyeuse vie depuis son marché avec la douane. Il paraissait de bonne humeur, et se ressentait de la surexcitation des orgies antérieures. Tout en adressant des plaisanteries d'assez mauvais goût à la mère Dorothee, il lui demanda une chopine d'eau-de-vie, et alla s'asseoir en fredonnant une marche militaire. Dorothee revint avec la boisson demandée ; pendant qu'il se versait un premier verre, elle lui dit :



— Vous êtes nouveau chez nous ; il y a longtemps qu'on ne vous a vu.

— J'ai été à Mouthe, où des affaires importantes m'ont retenu.

— N'avez-vous pas arrangé quelque chose pour ces jours ? Le temps est bon, il ne faudrait pas renvoyer davantage, dit la vieille en regardant le contrebandier d'un air d'intelligence.

— C'est pour ce soir, répondit celui-ci. Chamoceire me rejoindra à la nuit ; le grand Pitton doit venir avec son cheval ; le *guertson* (le garçon) prendra aussi la *Grise*. La neige est bonne, tout ira bien.

Dorothée retourna à ses travaux culinaires. Tout à coup, elle parut écouter attentivement ; un bruit sourd et lointain parvint à son oreille ; aussitôt elle vint consulter la pendule.

— Il sonne les vêpres à Mouthe, dit-elle ; c'est fête aujourd'hui.

Là-dessus, elle prit un chapelet suspendu au mur, se signa dévotement en s'inclinant devant un crucifix, et se mit à réciter à haute voix une prière, tout en continuant son ouvrage. Un léger bruit dans la grange la fit s'interrompre.

— Est-ce toi, Matthieu ? cria-t-elle.

— Oui, mère, répondit une voix masculine.

— Ils vont au bois de Suisse ce soir ; il te faut préparer *la Grise*.

Puis elle recommença sa prière d'une voix haute et rapide, mais ce fut pour l'interrompre une seconde fois.

— Tu iras, cria-t-elle de nouveau, dire au grand Pitton qu'on l'attend avec son cheval. Il faudra qu'il passe ici pour boire un verre avant d'aller en haut.

Et la vieille de reprendre son oraison ; mais, craignant d'avoir oublié quelque chose, elle cria encore :

— Dis donc, Matthieu, tu tâcheras de choisir du bois de fente ; tu sais que nous n'avons plus de *pliure*<sup>8</sup> pour les *vacherins*.

Cette fois, la prévoyante mère de famille termina sa prière d'un air de complète satisfaction.

Vers six heures, Chamoceire entra, accompagné de son fils. Un peu plus tard, arrivait, avec son cheval, un homme sec, efflanqué, de haute taille, et que le lecteur a déjà entendu appeler du nom de *grand Pitton*. Tous s'assirent autour de la grande table, sur laquelle Dorothee apportait fréquemment des bouteilles d'un vin rouge pétillant.

À un moment donné, elle dit aux convives :

— La *Couquettaz* vient d'arriver, et demande un demi-litre. Peut-t-on le faire entrer ici ?

— Oui, répondit Pilate ; c'est un ami, il connaît la partie, et nous pouvons causer sans crainte en sa présence.

Un instant après, un individu de petite taille, frisant la cinquantaine, entra en boitant et alla s'asseoir dans un coin,

---

<sup>8</sup> Bois propre à être fendu mince pour des boîtes à mettre les vacherins, petits fromages gras fabriqués dans la contrée.

après avoir salué les convives comme de vieilles connaissances.

— Tout est-il en règle ? demanda la vieille.

— Oui, répondit-on, tout est prêt.

— Avez-vous pris vos mesures pour ne pas être arrêtés ?

— Oui, dit Chamoceire ; un frère de Pitton a passé la journée en observation. Le vieux C. a fait sa tournée dans l'après-midi ; on n'attend personne pour cette nuit. L'homme est retourné faire sentinelle, et viendra à notre rencontre pour nous avertir s'il y a du danger.

— C'est quelque chose d'être préservé de ce maudit C., car il est terrible et ne badine que tout juste.

— Ils ont beau être terribles ; nous leur avons déjà enlevé quelques plantes, et nous leur en enlèverons bien encore quelques-unes.

— Il faut pourtant faire attention, ajouta la vieille.

— Ces gardes ne sont pas aussi à craindre qu'on le croit. Par une nuit comme celle-ci, on ne verra personne ; ils aimeront mieux la chaleur de leurs poêles que de courir les bois par le froid qu'il fait.

— Et puis, nous ne sommes pas des écoliers si faciles à prendre ; ce sera plus commode et plus simple pour eux de venir demain matin compter les troncs et dresser leur procès-verbal, ajouta Pilate.

— Et ceci ? reprit Pitton, en montrant un fusil en partie caché sous sa blouse.

— Il vaudrait mieux vous sauver que de leur tirer dessus : néanmoins, il est bon d'avoir un fusil ; ça leur en impose toujours.

— Je prends mon fusil, moi aussi, dit Chamoceire ; mais ce n'est pas seulement pour leur faire peur. S'il prenait fantaisie à l'un de ces Suisses de nous attaquer, il pourrait bien être arrêté plus vite qu'il ne le pense.

— Malgré tout, il faut se défier, repartit le jeune Matthieu ; plusieurs individus déjà ont été blessés. Voici, du reste, la *Couquettaz* qui en sait quelque chose.

Ce surnom un peu baroque, qui signifie *la coquette* en langage bourguignon, est une de ces désignations originales si fréquentes dans le Jura, et dues souvent au hasard. Le lecteur a déjà fait connaissance avec l'homme qui le portait, et qui habitait un petit hameau situé une lieue plus au sud. Lorsqu'il se vit interpellé par le fils de Dorothée, il ne répondit que par un sourire, et en branlant la tête.

— Eh bien ! la *Couquettaz*, venez boire avec nous et nous dire ce que vous en pensez, dit Pilate en lui tendant un verre.

— Vous savez de quoi il s'agit : il va sans dire que vous ne voulez pas nous vendre, ajouta Chamoceire.

— Soyez tranquilles, je connais l'article.

Autrefois, j'allais souvent dans le bois de Suisse ; mais je n'y vais plus, et compte bien ne pas y retourner.

— Pourquoi ? Est-ce qu'ils vous ont tanné ? demanda Pilate.

L'individu continua de garder le silence.

— Voyons ! racontez-nous cela.

La *Couquettaz*, vivement sollicité, s'assit, et, un peu malgré lui, prit enfin la parole.

— Si je ne vais plus au bois de Suisse, c'est pour de bonnes raisons. J'y ai été assez souvent, et je sais ce que c'est. Le bois y est beau ; j'ai besoin de gagner, mais je le laisse maintenant. Je ne sais pas comment cela va par ici ; mais, de notre côté, les gardes sont devenus toujours plus méchants. Dans le temps, il était encore possible d'attraper quelques plantes sans trop de difficultés ; mais voici quelques années, surtout depuis que le vieux C. a pris en mains la surveillance, c'est bien difficile. Il a organisé le service sur un tel pied, que nous ne pouvons plus rien faire. Il a juré de faire cesser les délits ; on le trouve nuit et jour sur pied ; il n'aime pas les *Bourguignons*, et leur tire dessus comme sur des loups ; plusieurs ont été blessés. Nous étions une troupe bien organisée, et faisons quelques affaires ; mais tout a mal tourné. Par une belle nuit, deux gardes sont arrivés, prêts à faire feu ; nous n'avons eu que le temps de nous sauver. Ils ont pris nos deux chevaux, avec les traîneaux, les haches et le reste de notre matériel ; le tout a été vendu aux enchères.

Nous avons essayé de retourner au bois pour nous récupérer un peu ; mais cela a encore plus mal réussi : ces diables de gardes nous ont surpris plusieurs fois, et nous poursuivaient à coups de fusil quand nous refusions de nous rendre à leurs sommations. Un de mes camarades a été pris et conduit en prison au Sentier ; un autre, qui voulut résister, s'en alla avec la baïonnette d'un garde plantée dans les reins. Le vieux C. est venu jusqu'à Chaux-Neuve auprès des autorités ; et, accompagné du maire, il a fait une visite domiciliaire

au *Foulaz* chez *Batiton*, où nous avons caché du bois. Il l'a repris et l'a brûlé sur place, pour que nous n'en profitions pas.

Il a fait ramener plusieurs fois des billes depuis *Combedes-Cives*. Quelques-uns des nôtres ont essayé de lui graisser la patte, mais sans y réussir. Il veut, coûte que coûte, nous chasser de leurs forêts. Un des gardes a arrêté une femme qui se tenait sur la frontière pour faire sentinelle. Une autre fois, pour comble de malheur, une plante tomba sur un jeune homme en faction, et lui cassa la jambe. Le vieux C. et ses hommes furent bons pour lui ; ils l'ont retiré de dessous l'arbre, lui ont donné à boire et à manger, et l'ont couché sur des branches de sapin et soigné en attendant qu'on vint le chercher.

La *Couquettaz* se tut. Chamoceire insista :

— Ce n'est pas tout ; n'avez-vous pas eu récemment une affaire ?

La *Couquettaz* reprit avec une hésitation visible :

— Sans doute ; je pensais que vous le saviez. Et, après une courte pause, il ajouta :

— Du reste, ce n'est pas un secret. Il y a huit mois, nous étions à l'ouvrage, lorsque C. arriva ; nous détalâmes au plus vite. Je l'entendis lâcher ses deux coups de fusil sur mes compagnons, qui fuyaient dans une autre direction. Lorsque j'eus passé le mur servant de frontière, je vis mon garde qui arrivait sur le théâtre du délit ; et, croyant son arme déchargée, je lui tournai le dos en me frappant la partie inférieure, pour le narguer. Mais le vieux diable avait déjà rechargé son fusil ; il me lâcha un troisième coup, juste dans la partie que je lui présentais. Je roulai par terre de l'autre côté du mur.

Mais ce qui me vexa le plus, ce fut d'entendre les rires moqueurs du coquin, qui me criait, dans le patois de son pays :

— *Ora tapa, b... !<sup>9</sup>*

J'eus peine à me traîner chez moi. J'ai été six semaines au lit, et suis resté boiteux. Aussi j'ai dit que c'était bon pour une fois, et je n'y suis pas retourné.

Un éclat de rire accueillit ces dernières paroles ; Pitton reprit :

— Voilà une vilaine farce ; mais ce n'est pas une raison pour abandonner la partie. À ta place, je tâcherais de me rattraper et de donner son affaire à C.

— Oh ! pour cela, répliqua *la Couquettaz*, si je le trouvais dans un coin, il aurait bientôt son compte ; mais pour me rattraper, il n'y a plus moyen. C'est après tout un chien de métier. Nous y avons tous perdu : Claude Pernier s'y est ruiné ; Batiton a dû s'endetter pour racheter des attelages ; moi-même, si jamais je n'y avais été je ne serais pas boiteux, et j'aurais de l'argent que je n'ai pas. Le plus désagréable, c'est que j'ai été condamné par contumace en Suisse, et n'ose pas y retourner. Défiez-vous des gardes, et surtout de leur chef. Il est infatigable et sans pitié ; il revient souvent sur ses pas, et vous arrive dessus au moment où on le croit bien loin.

La mère Dorothée, les poings sur les hanches, avait écouté attentivement ce récit. Quand *la Couquettaz* se tut, elle dit :

---

<sup>9</sup> Maintenant frappe, b... !

— Je savais bien qu’il fallait être sur ses gardes avec ce vieux C. N’y aurait-il pas moyen de lui donner une *rincée* et de se débarrasser de lui ? S’il arrive, tombez-lui tous dessus, prenez son fusil, et arrangez-le de manière qu’il s’en souvienne et vous laisse tranquilles une autre fois.

Là-dessus, elle apporta encore une bouteille de vin.

Chamoceire, échauffé par la boisson, s’écria en frappant sur la table :

— Pour moi, je me moque de tous les gardes. Je sais que ces bois doivent être à nous. Les Suisses nous les ont volés. À bas tous, tant qu’ils sont ! Que le vieux C. lui-même se montre : voici de quoi l’arrêter, dit-il en brandissant son long fusil de chasse. Je l’ai chargé de grosses chevrotines ; que C. arrive ! J’ai du reste de vieux comptes à régler avec lui ; il est sûr de son affaire.

La conversation continua animée. *La Couquettaz* paya son écot, dit adieu à ses compagnons et reprit le chemin de son hameau.

Il était huit heures lorsque la troupe quitta la taverne pour se mettre en route, emmenant deux chevaux qui traînaient chacun ce qu’on appelle un *engeais*, espèce de palonnier fixé à deux limons et auquel sont adaptés des *comangles*, ou bouts de chaines terminés par une pointe que l’on enfonce dans les pièces de bois.

Les hommes portaient des haches, des scies et d’autres instruments. On n’avait pas oublié un sac garni de pain, de fromage et surtout de quelques bouteilles d’eau-de-vie. La nuit était belle ; la lune brillait de tout son éclat ; la neige scintillait et semblait parsemée d’une myriade de cristaux.



Les arbres, ployant sous le givre, formaient des arcades variées et offraient le plus étrange spectacle.

On avait ôté les grelots aux chevaux et tout ce qui pouvait occasionner quelque bruit. Les hommes n'échangeaient que peu de paroles. Après une demi-heure de marche, ils firent halte. Un individu, qui les attendait, annonça qu'il n'y avait rien de nouveau et que tout était tranquille. Ils laissèrent les attelages à quelque distance de la frontière, et s'avancèrent en redoublant de précautions, ne parlant qu'à voix basse et examinant attentivement les lieux.

Chamoceire distribua les rôles. Son fils et Matthieu furent placés sur le mur servant de frontière entre les deux États, pour surveiller les environs. Ses deux camarades, armés de scies et de haches, pénétrèrent furtivement dans l'intérieur de la forêt. En connaisseurs habiles, ils eurent bientôt fait choix des sapins qui leur parurent de la meilleure qualité, et commencèrent à entailler les tiges. Ils frappaient rapidement quelques coups, puis s'arrêtaient par intervalles, pour laisser aux factionnaires le temps de les prévenir s'il survenait quelque incident. Deux sapins tombèrent ainsi ; tandis que Pilate et Pitton les sciaient en billes, Chamoceire se mit en devoir d'en choisir un troisième, qu'il commença à abattre.

Lorsque l'état des lieux le permettait, les voleurs amenaient les attelages sur le lieu du délit ; d'autres fois, lorsque le terrain était inaccessible aux chevaux, les hommes plantaient leurs comangles aux billes fabriquées, y fixaient une corde et les traînaient à bras. Ces hommes faisaient quelquefois de longs trajets dans la neige, gravissant des pentes rapides, traversant les rochers, les buissons, les crevasses. D'autres fois, au lieu de traîner leur bois sur la neige, ils le

débitaient en billes courtes, les chargeaient sur leur dos, et les portaient au moyen de crochets en bois qu'ils soutenaient sur leurs épaules. Celui qui ne l'a pas vu se figure difficilement les peines infinies que ces maraudeurs devaient endurer, pour parvenir à s'emparer de quelques plantes de sapin. Impossible, bien souvent, malgré l'offre de gros salaires, de trouver des ouvriers disposés à exécuter volontairement un semblable travail dans des conditions légales.

## CHAPITRE X

### LE COMBAT

Pendant la matinée du même jour, un homme avait quitté sans bruit une maison foraine de La Vallée, et avait pris, d'un pas mesuré et ferme, la direction du Risoux. Il était de taille légèrement au-dessus de la moyenne, et paraissait dépasser la soixantaine ; mais il avait conservé la vigueur et en partie l'agilité de la jeunesse. Il était vêtu d'un habit gris à parements verts ; une casquette en toile cirée et luisante était posée sur un bonnet de laine qui lui abritait les oreilles, et de dessous lequel s'échappaient de longues mèches de cheveux blancs. Il portait une espèce de gibecière et une paire de *cercles* retenus par une corde, et, par-dessus, un fusil double de chasse.

À mesure qu'il gravissait la pente, la couche de neige devenait plus épaisse ; arrivé à la lisière de la forêt, il enfonçait jusqu'aux genoux. Alors il s'assit un instant sur un tronc vermoulu, attache ses cercles sous ses gros souliers ferrés, ralluma sa pipe et se remit en roule, en faisant de nombreux détours dans l'intérieur du bois. Il trouva plusieurs bûcherons occupés à débiter des arbres vendus ; il constata la provenance de toutes les billes qu'il aperçut, leur imprima une

marque, et en prit note dans son carnet. Cela fait, il gagna la frontière, qu'il suivit dans la direction du nord.

Cet homme marchait d'un air rêveur. Ce n'étaient pas les fatigues de sa vocation qui le préoccupaient, car il l'aimait malgré ses dangers. Blanchi au service de l'État dans les forêts, il ne redoutait ni les neiges ni les frimas. Une douleur morale semblait l'oppresser. Il considérait d'un air soucieux des troncs fraîchement coupés à trois ou quatre pieds au-dessus du sol, et qu'on découvrait : à des distances très rapprochées, à droite et à gauche du sentier qu'il suivait.

Le vieux garde savait ce que cela signifiait. Depuis longtemps les Bourguignons, comme on les appelait alors et encore quelquefois aujourd'hui, venaient, souvent de vive force, enlever des plantes dans nos forêts. Lui-même avait lutté dans maintes circonstances, et joué sa vie pour défendre la propriété confiée à sa garde. Ce déploiement d'énergie paraissait avoir produit de bons résultats ; mais, depuis quelques mois, les délits s'étaient multipliés plus que jamais. Il avait redoublé de vigilance et d'activité, mais inutilement. Quand il visitait la forêt de jour, les délits se commettaient de nuit ; quand il faisait ses patrouilles la nuit, les bois étaient enlevés pendant le jour. Les maraudeurs, qui le redoutaient, épiaient son passage. Était-il peut-être espionné par des tiers ? Il ne savait à quelle supposition s'arrêter.

La nuit approchait ; le vieillard s'assit, et tira de son sac un morceau de pain noir, qu'il mangea. Sa tournée avait été longue et pénible ; il se sentait fatigué. « Si je m'en retourne, pensait-il, comme probablement mon passage aura été remarqué, aucun des gardes ne passera cette nuit. Ils viendront demain matin constater le délit, et c'est moi qui subirai le blâme. Je ferai mieux peut-être d'attendre un moment et de

retourner sur mes pas ; il faut tâcher d'en finir avec ces enrégés voleurs. » Après quelques minutes de réflexion, le vieux fonctionnaire s'arrêta à ce dernier parti.

À la nuit close, il fit volte-face et reprit le chemin parcouru. Un homme habitué à ce service était seul capable de s'orienter au milieu des ténèbres, à travers ces sombres forêts. Il marchait lentement, s'appuyant sur un bâton, s'arrêtant de temps en temps pour prêter l'oreille, et étouffant le plus possible le bruit de ses pas. Il gelait à pierre fendre ; mais le vieux garde ne s'en préoccupait pas. Des glaçons pendaient à ses sourcils, à sa barbe et à ses cheveux. Un vent âpre se mit à souffler, chassant quelques flocons de neige. Pas le moindre bruit ne se faisait entendre, si ce n'est, de temps en temps, le craquement de la cime d'un arbre qui se brisait sous le poids de la neige, ou quelques sons aigus et stridents, produits par le frottement de deux branches agitées par le vent.

Plusieurs heures s'étaient écoulées. Le garde s'arrêta et prêta de nouveau l'oreille : cette fois, un bruit lointain le fit redoubler d'attention. Bientôt il distingua des coups secs et cadencés, cessant par intervalles pour recommencer ensuite.

Le vieux fonctionnaire redressa sa taille ; sa figure, impassible d'habitude, exprima une énergie extraordinaire. Il semblait rajeuni de vingt ans. « Ce sont des délinquants, se dit-il ; je connais leur manière de procéder. Ils se servent de petites haches, et interrompent leur travail pour écouter s'ils n'entendent rien. Sans doute des sentinelles ont été placées des deux côtés, pour surveiller l'arrivée des gardes et donner le signal de la fuite. Ils sont probablement armés et nombreux, de sorte qu'il y a du danger pour un homme seul à les attaquer. Si je les laissais faire et revenais demain matin re-

connaître le délit » Mais cette idée fut rejetée aussitôt que conçue ; à peine amena-t-elle sur ses lèvres un sourire de mépris. Il n'était pas homme à transiger avec le devoir, et avait d'ailleurs de vieux affronts à venger.

Aussi ses réflexions furent courtes. S'assurant que son arme était prête, il la prit de la main gauche, et se glissa à travers le bois, s'arrêtant lorsque cessaient les coups de hache, et se remettant en route lorsqu'il entendait de nouveau le bruit ; il décrivit un grand circuit, pour n'être pas aperçu par les factionnaires. Couvert de neige et de glace, il traversa les broussailles malgré l'obscurité, s'enfonçant souvent jusqu'à mi-corps dans les fissures des rochers.

Chamoceire et ses compagnons en étaient à leur troisième sapin, lorsqu'un léger bruit leur fit lever la tête. Un homme, sortant de l'ombre à vingt pas de distance, leur cria d'une voix forte :

— Au nom de la loi, arrêtez !

Les contrebandiers, surpris et déconcertés, laissèrent tomber leurs haches. Le vieux garde, son fusil à la main, s'avança en répétant par deux fois sa phrase sacramentelle.

Tout homme qui commet une action contraire à la loi et à la morale publique sent instinctivement son infériorité ; le plus effronté perd son audace devant la justice et le droit.

Pilate, qui tenait de la basse férocité du loup et de la rapacité de l'hyène, était d'un naturel lâche ; il s'éloigna rapidement, en donnant le signal de la fuite. Le violent Chamoceire était irrité de se voir interrompu dans son travail ; habitué à voler et à voir voler du bois dans les forêts suisses, il envisageait les agents forestiers avec toutes les préventions des contrebandiers contre les douaniers.

La vue du garde réveille en lui la fureur de la bête fauve à laquelle on vient disputer une proie. Surexcité par de copieuses libations d'eau-de-vie, il voulut, avant de fuir, voir à quel ennemi il avait affaire : n'apercevant qu'un homme, il résolut de l'attendre de pied ferme, pour l'intimider et, s'il le fallait, accomplir le serment fait la veille. Saisissant son fusil, il s'apprêta à tirer sur le fonctionnaire malavisé.

Celui-ci, qui se tenait sur ses gardes, devina les intentions de son adversaire ; en un clin d'œil, il eut armé son fusil et mis en joue l'ennemi. Le coup partit, prévenant celui du Bourguignon, qui tomba en poussant un cri de douleur et en appelant à son secours ses camarades.

Ces derniers s'étaient arrêtés à quelque distance, pour voir l'issue du combat. Son premier coup tiré, le garde leur lâcha le second. Alors ils s'éloignèrent, en ripostant d'un coup de pistolet, dont la balle se perdit dans le bois. Pendant ce temps, Chamoceire, qui avait reçu le plomb meurtrier dans le côté, essayait de se relever. Plus forts que la douleur, le désir de la vengeance et une espèce de rage sanguinaire le possédaient. Après de grands efforts, il parvint à se mettre à genoux, et, reprenant son fusil, il le dirigea sur le garde.

Celui-ci l'observait, tout en rechargeant rapidement son arme ; semblable à un tigre, il se précipita sur le blessé, et, après une courte lutte, il parvint, non sans peine, il lui arracher le fusil.

Chamoceire appela de nouveau ses compagnons, leur reprochant leur lâcheté et leur fuite devant un homme seul. Le garde comprit sa pensée ; et, feignant d'appeler des camarades cachés dans les environs, il leur commanda de s'échelonner pour envelopper leurs adversaires.

Ces faits s'étaient accomplis en moins de temps que nous n'avons mis à les raconter. Sans perdre une seconde, le courageux fonctionnaire ramassa les haches, les scies et les autres instruments épars sur le théâtre de la lutte, et s'éloigna. Chamoceire, de son côté, se traînant sur les mains et sur les genoux, chercha à gagner la frontière, en poussant des cris de douleur et en laissant un sillon sanglant sur la neige. Ses camarades ne vinrent à sa rencontre que quand il eut atteint le territoire de son pays. Ils seraient volontiers accourus plus tôt à son secours ; mais ils se sentaient dominés par la terreur que leur inspirait le vieux C., car c'était lui.

Pilate avait été légèrement atteint par le second coup du garde. Le fils de Chamoceire voulut faire feu avec le fusil de Pitton ; mais, pour une cause quelconque, le coup ne partit pas. Irrité de ce contretemps, et furieux de voir son père blessé, il brisa son arme contre les rochers. Les trois hommes chargèrent le blessé sur un brancard, et reprirent, fort tristes, le chemin de leurs demeures.

Le vieux garde aussi rentra chez lui. Son premier soin, le lendemain, fut de déposer en mains de l'autorité le fusil et les autres objets enlevés aux voleurs ; puis il dressa un procès-verbal pour être transmis à qui de droit.

Cette lutte et ses résultats eurent un grand retentissement dans la contrée, et ce fut, pendant quelques jours, l'unique objet de toutes les conversations. À l'auberge, à l'atelier, au carrefour, on commentait l'événement. Tous se montraient unanimes à reconnaître le courage du vieux garde et à louer son dévouement. Sans doute la mort violente d'un homme est toujours regrettable ; mais, dans l'état des choses, une démonstration énergique constituait le seul moyen d'en finir avec ces vols de bois journaliers. Heureu-



sement, il s'était trouvé un fonctionnaire à la hauteur de cette tâche difficile.

Les autorités françaises, restées longtemps sourdes aux réclamations réitérées du gouvernement vaudois, prirent cette fois l'éveil. Une enquête fut ordonnée. Le procureur du roi se transporta sur les lieux, et eut une conférence avec les représentants de l'État de Vaud. Le délégué royal put se convaincre du bien-fondé des plaintes de nos employés ; et, sur le rapport qu'il fit, les autorités françaises prirent des mesures de police, qui facilitèrent la surveillance des gardes-forestiers.

Le temps de ces luttes à main armée pour défendre nos forêts n'est pas encore très éloigné. Si aujourd'hui les choses ont changé, sans doute une amélioration dans les mœurs et la disparition de vieux préjugés y sont pour quelque chose ; mais l'honneur en revient surtout aux hommes énergiques qui ont soutenu cette lutte constante contre les éléments et contre les hommes.

Le procureur du roi disait au vieux C., en lui frappant sur l'épaule :

— Si vous habitiez la France, vous seriez décoré !

Humble serviteur d'une république, le vieux garde n'aspira jamais à des décorations. La fin de sa carrière fut, comme le commencement, pauvre et ignorée. Puissamment secondé par ses camarades, il poursuivit, pendant près de cinquante ans, le but qu'il s'était proposé, celui de préserver de dégâts, au péril de sa vie, les forêts confiées à sa garde.

Respect à sa cendre.

# CHAPITRE XI

## LA RENCONTRE

Au moment où Charles Lionnet fut recueilli par le paysan, il se trouvait, comme on l'a vu, dans un état de prostration complète.

Le hasard l'avait fait tomber chez de bonnes gens, où il reçut tous les soins nécessaires, et qui le tinrent caché. La population de cette contrée est fort hospitalière ; les habitants consentiraient rarement à vendre leur hôte et à livrer un fugitif. Quoique très soumis aux lois de leur pays, ils ne se prêtent pas volontiers à faciliter les recherches de la police.

— Les contrebandiers font leurs affaires, disent-ils ; que la police fasse les siennes et nous les nôtres.

Au bout de trois jours, le jeune homme pouvait se lever ; le quatrième, il se sentit en état de reprendre le chemin de sa patrie. Ses hôtes lui confièrent, sur sa simple parole, les vêtements qui lui manquaient. Le retour ne pouvait s'effectuer sans quelque danger. Le jour de son arrivée chez le paysan, Lionnet avait appris que les gendarmes, après l'avoir inutilement cherché dans la partie inférieure du ravin, avaient pris la même direction que lui : pendant la matinée du len-

demain, l'un d'entre eux avait même rôdé dans les environs de son refuge. Mais, comme le lui expliqua son hôte, le délit dont il s'était rendu coupable n'était pas de nature à justifier des poursuites acharnées. C'était un de ces épisodes comme il s'en passait tous les jours. Une fois les traces de Lionnet perdues, on ne se préoccuperait plus de lui ; néanmoins, il fallait être prudent.

Il se trouvait à quelque distance du village de la Satette ; il passa par Cernibaud, s'arrêta aux Pontets, évita Mouthe et vint gravir le Noirmont du Risoux. La brièveté des jours et l'état de ses forces ne lui permirent pas, malgré son impatience, de gagner la frontière ce même soir ; il alla donc demander l'hospitalité dans une maison foraine où on l'avait adressé.

En route de bonne heure le lendemain, il arriva à la Frête, comptant ne pas s'y arrêter. Mais un mouvement inaccoutumé à cette heure matinale y régnait. Un individu arrivait de la frontière, d'un pas aussi rapide que le permettait l'épaisseur de la neige, et entra dans l'auberge d'un air effaré. Pousse par la curiosité, Lionnet le suivit dans la chambre à boire. Tandis qu'il frappait inutilement pour obtenir une chopine de vin, il put entendre la mère Dorothee parler vivement avec le nouveau-venu, qui n'était autre que son fils Matthieu. Celui-ci racontait en détail les événements de la nuit, le coup de fusil du garde et l'état de Chamoceire.

Après une explosion de jurements, la vieille fit le signe de la croix et dit :

— Tu as encore bien fait de ne pas t'exposer.

S'informant ensuite du sort des outils et des attelages, elle grommela quelques paroles de colère en apprenant qu'ils

avaient dû être abandonnés ; mais comme la *Grise* était saine et sauve, Dorothée se tranquillisa et ajouta en manière de conclusion, tout en servant Charles :

— Si seulement tu avais pu avoir de la *pliure* !

Lionnet, devinant une partie de la vérité, voulut connaître le reste. Dix minutes plus tard, deux chevaux arrivaient devant la maison ; deux hommes les suivaient, portant une espèce de brancard sur lequel était couché un blessé, couvert de glaçons et de sang et poussant des gémissements lamentables. Charles reconnut Chamoceire, porté par Pilate et Pitton ; le fils du blessé suivait en pleurant.

Pendant qu'on déposait Chamoceire sur un lit, Dorothée s'écriait d'une voix aigre :

— Comment avez-vous fait de vous laisser prendre par ce gueux de C. ? Entre tous, n'auriez-vous pas pu l'écharper ?

— Ils l'ont laissé arriver à côté de moi, et m'ont tous abandonné comme des lâches qu'ils sont, dit Chamoceire en jurant.

— Ce n'est pas notre faute, répondit Pilate. Ce vieux scélérat de C., qui les connaît toutes, s'est glissé sans que les factionnaires l'aperçussent. Il a été si habile à tirer, que nous n'avons pas eu le temps de venir à ton secours.

— C'est égal : entre trois ou quatre que vous étiez là, vous n'avez pas osé lui tomber dessus, reprit le blessé.

— Il n'était pas seul ; il y avait d'autres gardes plus loin.

De là un échange d'explications, entremêlées de démentis réciproques, de blasphèmes et d'imprécations, et interrompus seulement par les cris de douleur de Chamoceire.

Cette scène faisait mal au pauvre Lionnet. S'apercevant que Pilate le reconnaissait et qu'on le regardait avec défiance, il paya sa dépense, profita d'un moment favorable pour sortir sans être remarqué, et prit rapidement le chemin du Risoux. Il était impatient de s'éloigner de ce lieu, où il venait de contempler les tristes résultats du vice et de la débauche. De sombres pensées se pressaient dans son esprit.

— Voilà donc, pensait-il, où conduisent une vie irrégulière et le dégoût d'une vocation honnête. Et j'ai pu, malheureux que je suis, m'enrôler sous les drapeaux d'hommes si dégradés ! J'ai pu, pour les suivre, oublier Dieu, ma famille et les conseils de mes proches !

## CHAPITRE XII

### LES RECHERCHES

Le résultat de l'expédition tentée par les jeunes gens du Séchey fut bientôt connu dans tous les environs. Le bruit public exagérant les choses, on raconta que les contrebandiers avaient été conduits enchaînés au bagne, que plusieurs étaient grièvement blessés, etc. On comprend l'émotion inexprimable que ces nouvelles produisirent dans les familles des contrebandiers. Chez le père Lionnet, la détresse fut grande. Des querelles éclatèrent dans le ménage : les deux époux se reprochaient mutuellement d'avoir été, par leur faiblesse, la cause première du malheur qui les frappait. Après bien des récriminations inutiles, ils décidèrent de se procurer l'argent nécessaire pour tenter le rachat de leur fils.

Dans la maison Dulce, le deuil fut grand aussi. Malgré les précautions prises par Charles pour cacher ses projets à Henriette, celle-ci avait deviné une partie de la vérité, et ne fut pas trop surprise d'apprendre qu'il avait pris part à l'expédition ; seulement elle sentit son amour-propre froissé de ce que Charles n'eût tenu aucun compte de ses conseils et de ses prières. Mais ce sentiment s'évanouit à la nouvelle du triste dénouement de cette escapade. Une profonde tristesse

s'empara de la jeune fille, qui versa d'abondantes larmes ; oubliant ses griefs, elle ne vit plus que son fiancé bien-aimé pris par les douaniers, conduit dans les prisons, souffrant du froid, en proie au chagrin et à l'inquiétude. Ces pensées ne la quittaient pas, et lui faisaient passer les jours dans l'angoisse et les nuits dans l'insomnie. Le mariage, qui aurait dû avoir lieu quinze jours plus tard, était ajourné indéfiniment ; les rêves de bonheur s'envolaient. Le père Dulce, irrité d'avoir vu ses conseils méconnus par son futur gendre, n'était pas fâché que Charles eût reçu une leçon ; mais il reconnaissait qu'elle était un peu forte.

Voyant les inquiétudes de sa fille, il se décida à accompagner le père Lionnet, et à seconder celui-ci dans les démarches qu'il voulait tenter pour la délivrance du captif. À Mouthe, on leur donna une partie des détails ; on leur apprit que les prisonniers se trouvaient à Sanceau, d'où ils seraient conduits au chef-lieu de l'arrondissement pour y être jugés. Nos voyageurs gagnèrent donc Sanceau, comptant, si cela était nécessaire, se rendre ensuite auprès des autorités supérieures du département pour proposer une transaction.

Arrivés à Sanceau, ils apprirent que celui qu'ils cherchaient était en fuite depuis l'avant-veille, et qu'on n'avait pu le rattraper. On supposait qu'il avait gagné la frontière, et qu'il échappait ainsi aux poursuites dont il était l'objet, ce qui coupait court au voyage des deux chefs de famille ; mais, dans une auberge, quelques paysans leur racontèrent que, la veille, des gendarmes avaient arrêté et conduit à St-Laurent un fugitif, qu'on croyait être le jeune Suisse échappé des prisons de Sanceau. Il paraissait avoir fait fausse route et être tombé entre les mains de la gendarmerie du département du Jura.

Ce récit réveillait les inquiétudes un peu calmées des deux voyageurs. Ils décidèrent que Lionnet continuerait les recherches ; Dulce, de son côté, retournerait à la Frasse, pour porter quelques consolations aux parents dans l'attente, et essayer de donner à sa fille une espérance qu'il n'avait pas lui-même.

Le père Lionnet partit de bonne heure le lendemain pour se rendre à St-Laurent. Laissant Nozeroy à sa gauche, il suivit le vallon de Miège, marcha toute la journée et fit trente kilomètres sans s'arrêter. Il avait dépassé Treffay et la Chaux-des-Crotenay. La nuit était venue depuis une heure environ ; un vent glacé faisait tourbillonner les flocons, qui fouettaient le visage de notre voyageur. La couche de neige, dont l'épaisseur allait toujours augmentant, rendait la marche de plus en plus difficile.

Lionnet s'aperçut bientôt qu'il s'était égaré. Il erra pendant plusieurs heures, à travers champs, dans un pays qui lui était complètement inconnu, tantôt arrêté par une haie, tantôt tombant dans un fossé. La fatigue commençait à l'accabler et le froid à pénétrer ses membres. Aux poignants soucis qui tourmentaient son cœur de père venaient s'ajouter les craintes pour sa propre vie. Par intervalles, le son lointain d'une cloche annonçait un village dans les environs ; mais ce bruit trop éphémère ne pouvait fournir un indice certain et indiquer la route au voyageur fourvoyé. Plusieurs fois Lionnet, vaincu par la fatigue, fut pris de l'envie de se reposer sur la neige ; mais il résista à cette tentation, déjà fatale à bien des voyageurs. Il savait qu'un sommeil commencé dans la neige s'achève dans la tombe.

Vers neuf heures, les aboiements d'un chien se firent entendre dans l'éloignement. Lionnet, réjoui par cette voix



amie, se dirigea du côté d'où elle venait. L'animal, flairant un étranger dans les environs, répéta ses cris à de courts intervalles, indiquant ainsi la route au voyageur épuisé, qui aperçut bientôt une lumière et atteignit la porte d'une modeste chaumière.

On lui ouvrit, et il se trouva dans une vaste cuisine où pétillait un grand feu, autour duquel sept ou huit hommes assis causaient familièrement. Deux femmes filaient au rouet, tandis qu'une troupe d'enfants, blottis dans les angles, écoutaient les récits avec une grande attention.

Lionnet fut reçu avec beaucoup de cordialité ; ses hôtes, sans s'informer des causes de son accident, lui fournirent de quoi réparer ses forces.

## **CHAPITRE XIII**

### **LES GRANDVALLIERS**

Dans le département du Jura, à quelques lieues de la frontière suisse, s'étend une contrée appelée le Grandvaux. C'est un plateau accidenté, parsemé de villages et de hameaux, dont le chef-lieu est le bourg de St-Laurent.

Les produits sont ceux des montagnes. En général, la neige y tombe en abondance et y séjourne longtemps. Malgré des conditions si défavorables, les habitants de cette peuplée contrée jouissaient, il y a cinquante ans environ, d'une certaine prospérité, quoique ne se livrant pas à l'industrie. Voituriers pour la plupart, les hommes exerçaient cette profession tout autrement qu'elle l'est d'ordinaire. Ils quittaient leur hameau avec un ou plusieurs chevaux, suivant leur position financière, et s'en allaient dans un port de la Méditerranée ou de l'Océan, charger des marchandises, qu'ils transportaient dans l'intérieur du pays. C'étaient les grands camionneurs des vaisseaux marchands. Après avoir, par exemple, pris à Marseille un chargement de blé pour Lyon, ils déposaient leurs marchandises dans cette ville et en reprenaient d'autres, visitant successivement, suivant le cas, Orléans, Paris, Rouen, le Havre, etc. Lorsque les affaires al-

laient bien, ils restaient parfois absents des années entières, tandis que leurs familles cultivaient la terre.

Le fouet passé autour du cou, vêtus d'une blouse bleue et coiffés d'un chapeau de feutre noir, assis généralement sur le devant de leur char, fumant la pipe, ils parcouraient à petites journées, d'étape en étape, toutes les grandes routes de la France. Le soir, ils atteignaient une hôtellerie ; après avoir pris soin de leurs attelages, ils soupaient gaiement, en parlant de leurs affaires et des qualités de leurs chevaux. Ils échangeaient des bons mots, et quelquefois jouaient au piquet ou chantaient une vieille chanson franc-comtoise. Le lendemain, de bonne heure, ils reprenaient leur marche lente et monotone.

Connus dans la France entière sous le nom de *Grandvalliers* ou habitants du Grandvaux, ils conservaient le langage et les habitudes de leur pays. Une espèce d'association tacite et de confraternité les unissait. De temps en temps, ils venaient revoir leur hameau et leur famille. Lorsque l'âge leur faisait sentir les fatigues de cette vie nomade, ils regagnaient définitivement leurs pénates, remettant leurs attelages à un fils, qui attendait ce moment avec impatience.

D'un caractère doux et de mœurs simples, ces gens apportaient en général une bonne foi scrupuleuse dans la transaction des affaires. Ils n'avaient reçu, le plus souvent, qu'une instruction très élémentaire ; mais ils apprenaient beaucoup de choses dans leurs voyages. Rentrés au pays, réunis autour du foyer d'une maison foraine, ils charmaient les longues soirées d'hiver en racontant leurs pérégrinations et les principales aventures de leur vie errante. Les jeunes gens du voisinage accouraient autour d'eux et écoutaient avidement ces récits.

Aujourd'hui, tout cela est changé. Les chemins de fer ont tué le roulage ; et la population du Grandvaux, maintenant en décroissance, émigre dans les centres industriels du Jura français.

C'est dans une maison de cette contrée, près de la *Chaux de Dombief*, que le père Lionnet avait reçu l'hospitalité. Quand il fut bien restauré, ses hôtes l'engagèrent à s'approcher du feu et à leur raconter les motifs de son voyage. À ce récit, tout en consolant de leur mieux le voyageur, les Grandvalliers hochèrent souvent la tête.

— Mauvais métier que la contrebande, dit l'un.

— On dit que l'horlogerie est une industrie très lucrative chez vous, ajouta un second. Comment se fait-il que vos jeunes gens se livrent à la contrebande ?

— Ne savez-vous pas que souvent les hommes quittent le certain pour l'incertain ? La jeunesse surtout méprise volontiers ce qu'elle a, pour rechercher ce qu'elle n'a pas, reprit un troisième.

— Les gens de la frontière se démoralisent complètement avec cette contrebande, conclut un quatrième d'un ton sentencieux. On n'entend parler que de luttes, d'arrestations et d'hommes qui se ruinent. Aussi se sont-ils fait une mauvaise réputation dans tout le département. Malheureusement, nous sommes un peu éloignés, et nous avons une autre industrie à donner à nos jeunes gens !

Après une demi-heure de conversation sur le même ton, chacun se retira.

Le lendemain, Lionnet se rendit à Saint-Laurent ; mais il eut beau frapper à la porte de toutes les autorités, personne

ne put lui fournir aucun renseignement. Une arrestation avait eu lieu en effet dans les environs de Sanceau, mais pour un tout autre cas : aucun détenu pour contrebande n'avait été conduit à St-Laurent les jours précédents. Il y avait évidemment malentendu.

Force fut au père Lionnet de reprendre, bien triste, le chemin de son domicile. Il commençait à croire son fils disparu sans retour. L'histoire de *l'homme perdu*, et la fin tragique de plusieurs autres contrebandiers lui revenaient à la mémoire, augmentant encore son chagrin.

Après avoir roulé plusieurs projets dans sa tête, il se décida à retourner à tout hasard au Séchey ; puis, si c'était nécessaire, il reprendrait ses recherches. Mais comment rentrer à la maison sans apporter aucune nouvelle, ni aucune consolation à sa femme éplorée et à ses amis ?

## CHAPITRE XIV

### LE RETOUR

Dulce était revenu depuis trois jours. La fuite de Charles, son absence prolongée, formaient le sujet constant de la conversation, dans la famille du boisselier comme dans le voisinage. Le vieux Abram René venait souvent se joindre à ces entretiens et apporter de consolantes paroles. Il terminait invariablement ses discours par cette phrase : « Si seulement les jeunes gens voulaient écouter les vieux ! »

Henriette, surtout, paraissait vivement angoissée. Sa pâleur, ses traits amaigris, témoignaient de cruelles inquiétudes et d'un profond chagrin. La nouvelle de l'évasion de son fiancé l'avait d'abord réjouie. « Mais, se demandait-elle ensuite, pourquoi ne donne-t-il aucun signe de vie ? Où est-il ? Que fait-il ? Peut-être a-t-il été ressaisi par la police, ou, surpris par le froid, a-t-il péri dans les neiges ? »

Mille suppositions assaillaient son esprit. Toute occupation suivie lui était devenue impossible. Plusieurs fois elle avait pris son travail : c'étaient les bas de noce de Charles ; mais bientôt elle le rejetait en essuyant une larme.

La mère Lionnet, venue pour s'informer si on avait des nouvelles, avait dû repartir, le cœur plus triste encore. Il était trois heures de l'après-midi ; René, qui depuis dix minutes se promenait aux alentours de la maison, entra en disant :

— Voici un individu qui descend des *Plainoz* ; il pourrait bien apporter des nouvelles.

Et, d'un air de satisfaction, il prit sa place habituelle près du poêle, en jetant un regard furtif et scrutateur sur la jeune fille.

Bientôt on entendit la porte extérieure s'ouvrir ; des pas résonnèrent dans le corridor, et Charles Lionnet entra, pâle et fatigué.

On se figure facilement quels sentiments excita son arrivée. Henriette pleura, mais cette fois c'était de joie. Charles, versant aussi des larmes, demanda pardon de sa conduite, et tout fut bientôt oublié.

Personne ne pensa plus qu'au plaisir de retrouver celui que l'on avait cru perdu. Le père Lionnet survint à son tour : il venait demander en passant si on avait appris quelque chose. La vue de son fils lui fit pardonner les fatigues et les peines endurées dans ses recherches.

Le jeune homme passa la soirée avec la famille Dulce. Assis près du poêle, à côté d'Henriette, entouré de plusieurs parents et voisins, il raconta ses aventures et les événements dont il avait été le témoin ; ce qu'il avait vu à la Frête, ce qu'il savait du délit et du combat qui en avait été la suite, combat dont la nouvelle était déjà parvenu à la Frasse.

— Vous voyez bien que les contrebandiers finissent tous mal ; si seulement les jeunes gens voulaient écouter les

vieux ! ajouta René sous forme de conclusion, en rallumant sa pipe.

D'autres observations de ce genre, encore échangées, faisaient refluer le sang au cœur de Lionnet ; mais elles étaient devenues inutiles. Les discours les plus persuasifs de Pilate seraient demeurés impuissants pour décider le jeune homme à tenter une nouvelle expédition.

Charles Lionnet se ressentit des fatigues de son escapade. Les suites du froid dont il avait souffert l'obligèrent à garder la chambre pendant plusieurs semaines. La célébration de son mariage dut donc être renvoyée au mois de février.

Elle eut lieu dans des conditions très modestes. Selon l'usage local, l'époux, accompagné de ses proches parents, vint déjeuner dans la maison de la fiancée. Le mariage fut béni au temple du Sentier ; on fit le tour du lac en traîneau, et on vint souper chez l'époux. La soirée se passa gaiement, quoique le souvenir des amis absents jetait quelque ombre sur la joie des convives.

Les compagnons d'aventures de Lionnet furent conduits dans les prisons de Pontarlier. Après trois mois de captivité, des démarches nombreuses de leurs parents les firent élargir. David Morel, qui boitait encore, ne se guérit complètement qu'au bout de quelques années.

Chamoceire mourut des suites de sa blessure. Deux ans plus tard, Pilate, condamné pour vol, s'en allait au bagne de Toulon terminer sa vie et expier ses forfaits.

Lionnet, suivant les conseils de Dulce, renonça définitivement à la contrebande, pour se vouer tout entier à l'industrie et à la culture de ses champs. Il prit des habitudes



**d'ordre, fréquenta le service divin et organisa dans sa maison le culte de famille. Entouré des siens, il jouit pendant bien des années du bonheur que donnent les bons principes du travail et de la piété.**

**Heureux celui qui, comme Charles Lionnet, apprend à apprécier les biens que Dieu nous a si abondamment départis, et sait s'éloigner assez tôt du bord de l'abîme où le mal nous entraîne si facilement.**

# Ce livre numérique

a été édité par la

*bibliothèque numérique romande*

<https://ebooks-bnr.com/>

en avril 2018.

## — Élaboration :

Ont participé à l'élaboration de ce livre numérique : Pascal G., Marcel, Françoise.

## — Sources :

Ce livre numérique est réalisé principalement d'après : Reymond, Lucien, *Les Contrebandiers du Risoux* 1 et 2, Lausanne, Paris, Payot, 1888. D'autres éditions ont été consultées en vue de l'établissement du présent texte. La photo de première page, *Lac De Joux and Lac Brenet, Vallée De Joux vu de la Dent de Vaulion*, a été prise probablement par Crox, le 29.05.2004 (Wikimédia, licence CC Attribution-Share Alike 3.0 Unported).

## — Dispositions :

Ce livre numérique – basé sur un texte libre de droit – est à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser librement, sans le modifier, mais vous ne pouvez en utiliser la partie d'édition spécifique (notes de la BNR, présentation éditeur, photos et maquettes, etc.) à des fins commerciales et professionnelles sans l'autorisation de la Bibliothèque numérique romande. Merci d'en indiquer la source en cas de reproduction. Tout lien vers notre site est bienvenu...

— **Qualité :**

**Nous sommes des bénévoles, passionnés de littérature. Nous faisons de notre mieux mais cette édition peut toutefois être entachée d'erreurs et l'intégrité parfaite du texte par rapport à l'original n'est pas garantie. Nos moyens sont limités et **votre aide nous est indispensable ! Aidez-nous à réaliser ces livres et à les faire connaître...****

— **Autres sites de livres numériques :**

Plusieurs sites partagent un catalogue commun qui répertorie un ensemble d'ebooks et en donne le lien d'accès. Vous pouvez consulter ce catalogue à l'adresse : [www.noslivres.net](http://www.noslivres.net).